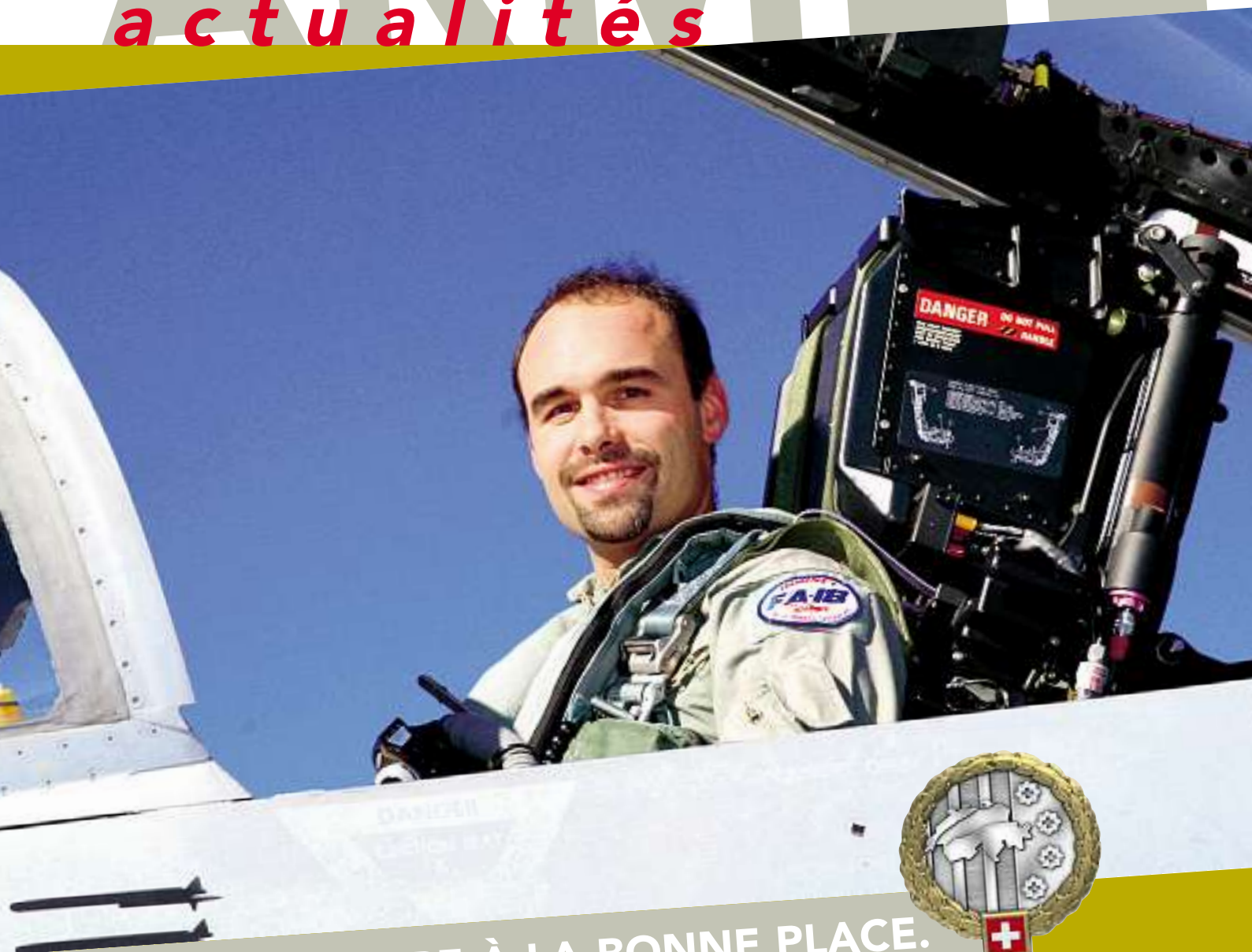




ÉDITION DU CHEF DE L'ARMÉE

# ARMÉE

*actualités*






**CHAQUE MILITAIRE À LA BONNE PLACE.  
POUR LE BIEN DE TOUS.**

**A04 | ÉTAPE DE DÉVELOPPEMENT 08/11**  
LES CHANGEMENTS AU SEIN  
DES FORCES TERRESTRES JUSQU'EN 2011

**06 | F/A-18 SUISSE AUX ÉTATS-UNIS**  
LES FORCES AÉRIENNES TESTENT DES  
ENGINS GUIDÉS AU-DESSUS DU DESERT

**12 | SWISS RAID COMMANDO 2007**  
DES MILITAIRES PROVENANT DE 16 NATIONS  
SOUJES AUX CONDITIONS LES PLUS EXTRÊMES

## Contenu de l'édition du mois de décembre 2007

3	<b>Editorial</b>	
4	<b>«AQUA 07» : les engagements de l'armée lors des intempéries</b>	
6	<b>Les Forces aériennes testent des engins guidés aux États-Unis</b>	
A1	<b>Tragédie à la Jungfrau : tirer la leçon de notre deuil</b>	
A2	<b>Le chef de l'Armée prend congé</b>	
A4	<b>Étape de développement 08/11 :</b> les changements au sein des FT dans les trois prochaines années	
A8	<b>Étape de développement 08/11 et gestion du personnel</b>	
A10	<b>La sécurité au-dessus de la Suisse :</b> un aperçu des performances des Forces aériennes	
A12	<b>Le détachement de reconnaissance de l'armée 10 est opérationnel</b>	
A14	<b>La sécurité à l'EURO 08</b>	
A15	<b>PLAN GENERAL 07</b>	
A16	<b>Coordination des études avec le CR</b>	
A17	<b>Restitution des munitions de poche</b>	
A18	<b>Quiz : Connaissez-vous vos droits et vos obligations ?</b>	
A20	<b>Engagement des Forces aériennes pour éteindre les incendies en Grèce</b>	
A22	<b>Les compétitions de l'armée de l'été 2007</b>	
A24	<b>« Pour en finir avec la clope » :</b> succès du projet de sevrage tabagique dans l'armée	
9	<b>Agenda</b>	
10	<b>Aéroradiométrie : les Forces aériennes apporte leur aide dans la mesure de la radioactivité</b>	
12	<b>Swiss Raid Commando 2007</b>	
14	<b>La Fanfare de l'Armée suisse a fêté ses 50 ans</b>	

## Impressum

**ARMÉE actualités – le magazine pour les militaires de l'Armée suisse – Edition du Chef de l'armée**

Paraît deux fois par année en français, italien et allemand

### Prochaine édition :

1/2008	Délai de rédaction	31.03.2008
	Parution	30.05.2008

### Editeur :

Chef de l'armée

### Rédaction :

Communication Défense  
Relations publiques Défense, Chef publications D

### Traductions :

Services de traduction Défense

### Mise en page et production :

Centre des médias électroniques CME  
Ziegler Druck- und Verlags-AG, 8400 Winterthur

### Changement d'adresse :

Par écrit au chef de section local.

### Copyright :

DDPS, Défense

### Internet :

www.armee.ch

### Image de titre :

*Campagne « Live Firing » des Forces aériennes suisses : le pilote d'essai Jan Steiner en Californie. (Image : Forces aériennes)*

# Editorial



## Les bons tuyaux

Loin de moi l'idée de vouloir ici donner de bons tuyaux à mon successeur. Pas plus qu'en d'autres occasions d'ailleurs. Je vais également m'efforcer de ne pas importuner mon successeur dans l'exercice de sa nouvelle activité. Ce que je désire lui transmettre ici est de nature plus poétique.

Vous pouvez sans doute vous imaginer que le pilote Antoine de Saint-Exupéry et son Petit Prince me tiennent particulièrement à cœur. Au début de l'histoire, un pilote contraint à un atterrissage d'urgence est invité à dessiner un mouton. Un mouton qui mange les baobabs. Or, les baobabs possèdent une particularité. Et comme il serait bien que mon successeur la connaisse, je me permets ici de citer un assez long passage emprunté au « Petit Prince » :

« Et en effet, sur la planète du Petit Prince, il y avait comme sur toutes les planètes, de bonnes herbes et de mauvaises herbes. Par conséquent de bonnes graines de bonnes herbes et de mauvaises graines de mauvaises herbes. Mais les graines sont invisibles. Elles dorment dans le secret de la terre jusqu'à ce qu'il prenne fantaisie à l'une d'elles de se réveiller. Alors elle s'étire, et pousse d'abord timidement vers le soleil une ravissante petite brindille inoffensive. S'il s'agit d'une brindille de radis ou de rosier, on peut la laisser pousser comme elle veut. Mais s'il s'agit d'une mauvaise plante, il faut arracher la plante aussitôt, dès qu'on a su la reconnaître. ... Or un baobab, si l'on s'y prend trop tard, on ne peut jamais plus s'en débarrasser. ... Et si la planète est trop petite, et si les baobabs sont trop nombreux, ils la font éclater. « C'est une question de discipline », me disait plus tard le Petit Prince. « Quand on a terminé sa toilette du matin, il faut faire soigneusement la toilette de la planète. Il faut s'astreindre régulièrement à arracher les baobabs dès qu'on les distingue d'avec les rosiers auxquels ils ressemblent beaucoup quand ils sont très jeunes. C'est un travail très ennuyeux, mais très facile. » »

Tout est dit dans ces quelques lignes.

*Bien cordialement,*

*Commandant de corps Christophe Keckeis, chef de l'Armée* ■



Photos: Thomas Cunz / CME

Engagements «AQUA» de l'Armée suisse lors des intempéries

## Construction d'un nouveau pont de secours: Une réussite!

**En juin de cette année, l'armée a été engagée dans les cantons de Berne et de Schwyz à la suite des violents orages qui se sont abattus dans ces régions. Des fractions du bataillon d'aide en cas de catastrophe 4, de la formation d'intervention de l'aide en cas de catastrophe et de la compagnie d'exploration 11/1 en engagement d'aide spontanée ont également accompli les derniers engagements AQUA à l'entière satisfaction des autorités civiles. Deux ponts de secours ont notamment été construits à cette occasion.**

Urs Müller, Communication de l'État-major de conduite de l'armée

Depuis les intempéries du mois d'août 2005, les engagements de l'armée visant à maîtriser les dommages causés par les inondations portent le même nom, suivi du mois et de l'année de l'intervention. Ainsi, l'engagement que l'armée a fourni après les pluies diluviennes qui se sont abattues dans la soirée du 8 juin 2007 dans la région du Napf et qui ont provoqué d'importants dégâts à la suite du débordement de la Langete portait le nom «AQUA 0607». Trois personnes ont perdu la vie ce jour-là. Quelques heures après les intempéries, le bataillon d'aide en cas de catastrophe 4 (bat acc 4), qui se trouvait en CR comme troupe d'intervention de l'aide en cas de catastrophe dans l'est de la Suisse, a été informé au sujet d'un engagement potentiel de l'armée.

L'ordre d'engagement de la région territoriale 1 a été donné le lundi soir. La mission de la troupe était la suivante: construction d'un pont de secours au-dessus de la Langete à proximité de Weiler Nyffenegg et déblaiement du terrain d'une importante scierie afin de garantir le débit de la Langete en cas de nouvelles intempéries. Le chef d'intervention militaire sur place était le colonel Erwin Büchler, commandant du groupe de coordination 13.

### «Notre engagement a été fort apprécié»

À partir du mardi 12 juin à midi, la compagnie de sapeurs constructeurs 4/4 a construit un passage de 14 mètres dans le secteur de Tschäppel à partir d'un élément principal du pont à poutres d'acier. La construction des rampes de raccordement et de descente, de même que le revêtement de la chaussée, ont été exécutés par les civils. Le pont, d'une capacité de charge de 60 tonnes au maximum (en fonction de la construction des rampes), restera probablement en service pendant une année jusqu'à ce que le pont emporté soit définitivement remplacé.

L'engagement «AQUA 0607» s'est terminé le vendredi 15 juin au matin après l'engagement de 60 soldats pendant quatre jours. «Même s'il ne s'agissait plus de sauver des vies humaines, nous avons tout de même pu apporter notre aide et notre engagement a été fort apprécié à Huttwil», explique le soldat de sauvetage Andi Kimmeier (21 ans) d'Effretikon. En tout, 236 jours-personnes et 20 heures de machines de chantier ont été fournis dans le cadre de cet engagement d'appui.

### Premier pont «Mabey & Johnson»

De fortes précipitations se sont à nouveau abattues quelques jours plus tard. Le 20 juin à midi, le service d'intervention de l'aide en cas de catastrophe est une nouvelle fois passé du bat acc 4 à la formation d'intervention de l'aide en cas de catastrophe à Wangen an der Aare. Le lendemain, à la demande des cantons de Berne et de Schwyz, des fractions de cette formation se sont préparées pour aider les civils à maîtriser les importants dégâts provoqués par les intempéries à Einsiedeln SZ, Lyss BE et Rapperswil BE. À Gross bei Einsiedeln, quelque 40 militaires de la formation d'intervention de l'aide en cas de catastrophe ont pompé l'eau dans les caves et construit pour la première fois un pont de secours «Mabey & Johnson» au-dessus de l'Entenbach.

Le système de pont «Mabey & Johnson» peut être construit par modules en fonction des classes de charge et de la largeur de l'obstacle à franchir. Son adaptation aux normes civiles est un autre avantage de ce système.



*Prise de vue aérienne de Gross le 22 juin 2007 : à la suite des crues, du bois provenant d'une scierie s'est réparti sur toute la région, les quartiers et les champs sont inondés.  
(Photo : Forces aériennes)*

Les rampes de raccordement ne sont pas trop abruptes pour la circulation civile et les rampes de sécurité sont intégrées au système. Pour le passage de Gross, une longueur de 18,29 mètres et une classe de charge de 40 tonnes ont été déterminées. La construction calculée a permis à la troupe de visser tout le système sans plaques de base puis de mettre en place le pont au centimètre près avec la propre grue automobile de 40 tonnes préparée sur la rive. Les plaquettes de base ont ensuite été montées et le pont a atteint un poids net de 17,3 tonnes.

Comme à Gross, des travaux de pompage ont été nécessaires à Lyss et à Rapperswil. Ces travaux ont été réalisés par 40 militaires de la même formation. À Lyss, il a fallu pomper l'eau dans un garage souterrain situé au centre du village et assurer d'autres travaux de pompage à Schönau/Grünau. À Rapperswil, les militaires ont pompé l'eau dans un atelier de production et d'exploitation d'une scierie.

Par ailleurs, la troupe a soutenu les forces d'intervention civiles avec du matériel militaire. Dans l'ensemble, 280 jours-personnes ont été exécutés dans le cadre de cet engagement d'aide en cas de catastrophe.

#### **De nouveau des inondations en août – «AQUA 0807»**

Les 9 et 10 août, la Suisse a de nouveau été frappée par des précipitations intenses. De nombreuses communes, notamment du Jura et des Préalpes ont été touchées; en maints endroits, les eaux ont atteint des niveaux plus élevés qu'en août 2005, un mois catastrophique. Voici comment on en est arrivé à «AQUA 0807»: les autorités ont fait appel à l'armée. Des troupes du voisinage sont notamment intervenues pour apporter une aide spontanée, mais aussi une aide coordonnée avec entre autres des vols de reconnaissance et du matériel.

Le canton de Fribourg a obtenu le plus de soutien: une section d'infanterie du bataillon de grenadiers de chars 28, qui effectuait à ce moment-là du service de piquet, a aidé la police, dans le secteur du Gottéron, dans ses tâches de régulation de la circulation et de surveillance d'un tronçon de

route de 1,5 km. Pour quelque temps, un groupe de la formation d'intervention pour l'aide en cas de catastrophe a en outre été engagé dans le même secteur pour dégager un tronçon de route et le lit d'un ruisseau. Des militaires du bataillon de pontonniers 26 étaient également en service, à savoir dans les cantons de Fribourg, du Jura et de Berne. Dans les villages de Täuffelen, Nidau et Lattrigen au bord du lac de Biene, 47 militaires ont aidé à enlever le bois flottant du lac. À cet effet, des machines de chantier, des camions à benne basculante et neuf nacelles de traversée ont été engagés. ■



*Des militaires de la formation d'intervention d'aide en cas de catastrophe évacuent l'eau de l'atelier de production d'une scierie à Rapperswil BE.*



« Live firing » en Californie

## Les Forces aériennes testent le tir réel aux Etats-Unis

*Lors de cette campagne, le premier missile AMRAAM a été tiré le 24 mai 2007. C'était aussi le tout premier tir d'un missile de ce type exécuté par les Forces aériennes suisses.*

**Le projet de modernisation « Upgrade 21 » du F/A-18 a été initié par le programme d'armement 03. Ce projet comprend non seulement l'installation de hardware et de software nouveaux mais également des tirs réels de missiles dits « live firing ». Les vols nécessaires ont été effectués aux USA, du mois d'avril au mois de novembre, par un F/A-18 suisse. Voici le compte-rendu du pilote d'essai des Forces aériennes.**

Cap Jan Steiner, pilote d'essai du domaine des essais et des évaluations opérationnels (OT&E) des Forces aériennes, à Payerne.

L'objectif principal de cette campagne de tests était de vérifier, d'une part, l'intégration et les performances du nouveau missile AIM-9X Sidewinder associé au nouveau Joint-Helmet-Mounted-Cueing-System JHMCS (voir encadré) et d'autre part, la tactique d'engagement actuelle du missile AIM-120 AMRAAM. Ce fut également une occasion propice pour soumettre l'ensemble du système F/A-18 à des tests supplémentaires. Des considérations diverses ont motivé le choix

des Etats-Unis pour y effectuer cette campagne. La Suisse était le premier pays client à effectuer des tests de tir avec le nouveau missile AIM-9X Sidewinder et les Américains n'étaient pas encore prêts à appuyer de tels tirs à l'étranger. De plus, le programme des tests prévoyait que sur les 6 missiles à tirer, 2 devaient avoir pour cible un véritable avion, ce qui n'est possible actuellement qu'aux Etats-Unis. Enfin, le fait d'être à proximité du constructeur des missiles, la société Raytheon, était aussi un atout considérable.

L'équipe de projet dirigée par armasuisse a ainsi été envoyée sur la Base militaire de China Lake, à 250 km au nord-est de Los Angeles. Elle se composait de collaborateurs des Forces aériennes (OT&E), d'armasuisse et de RUAG Aerospace. En plus du personnel, il a aussi fallu transférer un F/A-18 aux Etats-Unis. Après trois jours de voyage et des escales de ravitaillement en Ecosse, en Islande, au Groenland, au Canada et aux Etats-Unis, notre F/A-18 J-5001 s'est posé le 23 mars sur la « Naval Warfare Base » de China Lake. Cet avion modifié et regorgeant d'équipements d'électroniques a ensuite été uti-

lisé pour tous les vols et les tirs d'essai. Lors de cette campagne de neuf mois, la mission des Forces aériennes était de tester et d'évaluer les performances opérationnelles et l'engagement des missiles.

### **Sidewinder: viser en bougeant la tête**

Le missile AIM-9X Sidewinder est un engin guidé infrarouge de courte portée destiné au combat aérien. Il est engagé essentiellement dans le champ de vision du pilote. Son détecteur infrarouge est orienté vers le réacteur, soit la principale source de chaleur de l'avion adverse. En combinaison avec le nouveau « Joint-Helmet-Mounted-Cueing-System » (JHMCS), le pilote

### **Upgrade 21 pour le F/A-18**

Cette upgrade de l'ensemble du système Hornet suisse concerne non seulement les logiciels mais également les nouveaux engins guidés AIM-9X Sidewinder infrarouge, le nouveau casque (JHMCS), le système Datalink MIDS/L16 (échange d'informations tactiques sur les cibles entre avions et, dans le cadre d'actions combinées, aussi avec des stations au sol), un nouveau transpondeur et une nouvelle représentation cartographique numérique.

peut diriger et engager le missile contre la cible en effectuant des mouvements avec la tête. En effet, en bougeant la tête en direction de l'avion adverse, le pilote peut assigner au missile sa cible et tirer directement, sans devoir placer préalablement son propre avion sur un axe adéquat.

Le missile AIM-120 AMRAAM est un engin guidé radar de portée moyenne, qui est engagé généralement sur des distances au-delà du champ de vision du pilote, d'où la nécessité de recourir au radar de l'avion. Ainsi, pendant qu'il parcourt sa trajectoire, le missile est d'abord alimenté à distance avec toutes les données nécessaires concernant la position de l'avion à abattre. Dans un deuxième temps, le radar intégré prend le relais et le missile continue de poursuivre sa cible en mode autonome. Après le tir du missile, l'avion peut pivoter et s'éloigner de l'adversaire déjà avant que le missile n'ait touché celui-ci. Pour les tirs d'essai, les ogives explosives des missiles provenant des stocks suisses ont été

remplacées par une unité de transmission des données. En temps réel, celle-ci transmet au centre de contrôle où ils sont enregistrés tous les paramètres mesurés.

D'autre part, deux missiles, un AIM-9X et un AIM-120, ont été tirés équipés d'une ogive tactique de guerre; ceci pour tester le détonateur, le déclenchement et l'efficacité de l'explosion de l'ogive de guerre.

#### Tirs d'essai minutieusement planifiés

Les tirs prévus étaient tous des tirs d'essai. Le scénario de chacun d'entre eux évolue au fil des ans en fonction des connaissances les plus actuelles. Cette façon de procéder est nécessaire car il s'agit de tester une «enveloppe» ou des caractéristiques bien précises.

Au total, 14 tirs étaient prévus durant les neuf mois de la campagne, soit 6 tirs d'AIM-9X Sidewinder et 8 d'AIM-120 AMRAAM. Les missiles ont été tirés, d'une part, contre des drones de type BQM-34, BQM-74 et MQM-107 utilisés



Le centre de contrôle du site d'essai de China Lake.

«Fullscale Target» (cible à l'échelle 1:1) QF-4E: Véritable avion cible téléguidé de type Phantom QF-4E contre lequel des missiles ont été tirés dans la zone d'essais «White Sands Missile Range». Préparation du décollage à l'aube.



Photos : via Forces aériennes suisses

### China Lake, Californie

La « Naval Warfare Base » californienne de China Lake comprend une zone d'essais de 3'000 km<sup>2</sup> grande comme le canton du Tessin, où peuvent être testés tous les types de systèmes et d'armements. Cette base dispose d'un centre de contrôle moderne ainsi que de moyens radars et optiques garantissant des mesures ultra précises en relation avec des avions, des drones cibles et des missiles. China Lake est situé dans le désert de Mojave, à environ trois heures de voiture de Los Angeles. La densité de la population y est faible et le climat chaud. De mai à septembre, des températures supérieures à 40° C y sont courantes.

comme petites cibles et, d'autre part, contre une cible réelle, un jet de combat « Phantom QF-4E » téléguidé. Lors du tir contre le « Phantom », ce dernier a recouru à des contremesures de défense infrarouge<sup>1</sup> pour écarter le missile AIM-9X Sidewinder, qui a lui-même mis à contribution des contre-contremesures<sup>2</sup>. Ce n'est qu'en effectuant un tir d'essai contre un véritable avion cible que des conclusions qualitatives quant à l'efficacité du AIM-9X et aux moyens de se défendre contre l'attaque d'un tel missile peuvent être tirées.

Chaque tir d'essai nécessitait en fait trois vols. Un vol de préparation « Workup », lors duquel la géométrie du tir était parcourue et vérifiée, un second F/A-18 faisant office d'avion cible. Pour des questions de coûts, ces vols « Workup » ont déjà été effectués en Suisse. Suivait ensuite la répétition générale (« dress rehearsal »), lors de laquelle un drone servait de cible. Le but était alors de vérifier le déroulement des procédures, les responsabilités au centre de contrôle et les manœuvres du drone. Ce n'est que lors du troisième vol que le missile était tiré.

#### Premier tir le 2 mai

Le premier missile a été tiré le 2 mai. 4h30: briefing pour le premier tir avec un missile AIM-

9X. 7h00: le pilote d'essai d'armasuisse avance à fond le levier de puissance de notre FA-18. Trente minutes plus tard, à 7h30: avec un léger sifflement, le missile se détache de l'avion et s'élance à vitesse supersonique contre le drone



Notre F/A-18 Hornet J-5001 au-dessus du « White Sands National Monument » au Nouveau Mexique.

cible. Les tirs de missiles se sont ensuite succédés au rythme d'un toutes les trois semaines environ.

Au mois de juillet, toute l'équipe s'est déplacée pour cinq semaines au Nouveau Mexique, au « White Sands Missile Range ». Durant cette phase, notre avion opérait depuis la base de l'US Air Force de Holloman. Avec une superficie de 10'400 km<sup>2</sup>, ce « range » est aussi grand que les cantons de Vaud, de Neuchâtel, de Fribourg et du Valais réunis. Il est l'une des deux seules zones délimitées aux USA à l'intérieur desquelles on peut tirer contre un Phantom QF-4E comme décrit plus haut. Pour des raisons de sécurité, le tir d'essai avec le missile tactique AMRAAM muni d'une ogive de guerre était éga-

lement autorisé seulement dans cette zone.

A la fin du mois d'août, lorsque l'ensemble du matériel, le personnel et notre F/A-18 furent de retour à China Lake, nous avons pu nous consacrer aux tirs restants. Les tirs d'essai se sont achevés le 26 octobre avec le lancement du dernier missile AMRAAM. Des vérifications des systèmes étaient encore prévues jusqu'au milieu du mois de novembre, encore avant le retour en Suisse de notre F/A-18 début décembre.

#### Exploitation détaillée des résultats en Suisse

Les traces laissées par les Suisses dans le désert californien ont été balayées par le vent depuis longtemps. Mais maintenant commencent en Suisse l'analyse détaillée et l'exploitation des données recueillies, qui auront des retombées positives au niveau de l'engagement et des opérations. Il se peut, en effet, que les résultats ainsi obtenus impliquent des réaménagements tacti-

ques et opérationnels au niveau de l'engagement de missiles. Ce processus est mené en étroite collaboration avec le service spécialisé du combat aérien. ■

#### <sup>1</sup> IRCM

*Infra-Red-Counter-Measures: Il s'agit de torches pyrotechniques (« flares ») larguées par un avion, qui dégagent une très forte chaleur en se consumant. Cette chaleur produit un effet de leurre susceptible de faire dévier des missiles se rapprochant de l'avion.*

#### <sup>2</sup> IRCCM

*Infra-Red-Counter-Counter-Measures: Ces contre-contremesures consistent en des algorithmes mathématiques, qui permettent à l'ordinateur interne d'un missile infrarouge de distinguer les torches des avions, pour que le missile poursuive sa progression vers l'avion indépendamment de la présence éventuelle de leurres.*

Tragédie à la Jungfrau

# Tirer la leçon de notre deuil

**Sergent Cédric Janz,  
Soldats Théophile Baillifard,  
Bojan Buchs,  
Xavier Fellay,  
Philippe Gay-Balmaz,  
Carlo Zurbriggen,**

Simplement, sincèrement,  
avec reconnaissance pour les fils et  
camarades que vous avez été,  
avec gratitude pour votre devoir accompli,  
avec émotion – et pour la dernière fois,  
je vous salue.  
Respectueusement. En silence.  
Adieu.

Commandant de corps Luc Fellay,  
commandant des Forces terrestres, lors de son discours funèbre  
du 17 juillet 2007 à l'attention des six militaires tragiquement disparus.

Afin de pouvoir remplir sa mission et faire face aux situations extraordinaires, l'Armée suisse doit être équipée et entraînée, et ses militaires doivent être formés en conséquence. Toutefois, les situations extraordinaires comportent souvent des risques, que ce soit dans les temps libres, au travail ou encore à l'armée. Et les risques peuvent être à l'origine d'accidents. Comme cela s'est produit le 12 juillet dernier à la Jungfrau, lorsque six jeunes membres de l'école de recrues de spécialistes de montagne ont fait une chute mortelle : une tragédie qui a bouleversé l'armée et l'ensemble de la population suisse.

Un accident tragique qui a provoqué stupeur, affliction et compassion, comme tous les accidents militaires. Car chaque accident est un accident de trop.

C'est pourquoi la prévention des accidents dans l'Armée suisse passe avant tout. En dépit des situations exceptionnelles et des risques, il est impératif de mettre tout en œuvre pour éviter les accidents et les blessures.

Mais si un accident se produit malgré tout, l'armée investit également beaucoup de moyens pour en comprendre les causes, afin de pouvoir encore mieux apprécier les risques et exclure dans la mesure du possible qu'ils se reproduisent.

Colonel Philippe Zahno, chef Communication Défense et détenteur  
de l'insigne de haute montagne

## Pourquoi l'armée a-t-elle besoin de spécialistes de montagne ?

Lors de l'introduction de l'Armée 95, les fonctions de fantassin de montagne et de grenadier de montagne dont la principale mission était le combat en haute montagne ont été remplacées par la fonction de spécialiste de montagne. Le point central de l'instruction et de l'activité de ces spécialistes n'est pas le combat en montagne, mais le maintien du savoir-faire des alpinistes dans l'armée. En effet, ces connaissances sont essentielles pour accomplir notamment les tâches suivantes :

- Garantir l'accès aux infrastructures situées en altitude ;
- Conseiller et assister les formations militaires qui accomplissent leur service en montagne ou sur des terrains difficilement praticables ;
- Instruire d'autres troupes.

Les spécialistes de montagne sont incorporés dans le groupe de spécialistes de montagne 1. Ce dernier compte environ 420 soldats qui, pour la plupart, sont des militaires de milice. Le personnel professionnel du Centre de compétences du service alpin de l'armée est responsable de leur formation.

# Officiers, sous-officiers et soldats,



Je vais quitter ma fonction de chef de l'Armée au 31 décembre 2007. Au lieu de m'étaler sur les événements du passé, je souhaite anticiper les débats à venir. Car l'armée restera aussi à l'avenir un sujet fortement discuté. A cet égard, il convient d'aborder quatre aspects auxquels j'accorde une importance particulière.

## Menaces

Toute réflexion concernant la mission et la forme de l'armée doit avant tout prendre en considération les risques et les dangers en vigueur. Dans un contexte d'attentats extrémistes et de projets d'attentats visant aussi l'Europe occidentale ainsi que face à la cyber-guerre, à la distribution illégale d'armes de destruction massive, de savoir-faire lié à la destruction et de technologie des missiles, toute présentation trop idyllique de la situation doit être rejetée catégoriquement.

## Affaires étrangères

En l'absence de guerre et, partant, des expériences correspondantes depuis des décennies, l'Armée suisse a besoin d'un contact étroit avec l'étranger. Après avoir eu l'occasion en 1979 de voler avec les forces aériennes israéliennes, j'ai réalisé d'une part que nous aurions enregistré des pertes énormes en cas extrême, et d'autre part que nos règlements et prescriptions n'étaient pas du tout conformes à la guerre.

La communauté internationale exige en revanche la solidarité suisse face aux crises internationales. Quiconque profite d'une situation stable doit aussi contribuer au maintien de celle-ci.

## Armée de milice

L'abandon du principe de milice signifierait pour l'Armée suisse une perte considérable de qualité. Les expériences des pays ayant supprimé le service militaire obligatoire sont en effet éloquentes : vieillissement des effectifs, coûts de personnel élevés, efforts de publicité considérables, absence des personnes les plus qualifiées, besoin d'investissement accru au niveau de l'instruction, échec des objectifs d'économie.

En Suisse, la responsabilité définitive en matière de sécurité revient finalement au citoyen, ce qui est tout à fait approprié. Il est certes possible de s'y opposer, les conséquences n'en seraient néanmoins pas négligeables.

## Politique de sécurité

Je ne crois pas que tout le monde ait compris que la coopération est un élément indispensable à la sécurité. Et je ne parle pas spécialement de la coopération prudente avec l'étranger. C'est plutôt la coopération nationale qui me préoccupe : on accorde plus d'attention aux aspects idéologiques qu'à la sécurité même, ce qui n'est pas du tout suffisant pour moi. J'espère très sincèrement que nous n'avons pas besoin de catastrophe pour parvenir à collaborer sans préjugés en Suisse.

Menaces, affaires étrangères, armée de milice et politique de sécurité — quatre aspects du débat sur la politique de sécurité qui me tiennent à cœur. Les disputes relatives à l'armée ne cesseront sans doute pas à l'avenir. Tant mieux ! Car s'il y a une chose que l'armée ne supporte pas, c'est l'indifférence.

A cet égard, je vous remercie sincèrement de votre engagement pour l'armée et notre pays, tant dans le passé que dans le présent et le futur. Je vous présente, à vous et à vos proches, tous mes meilleurs vœux de succès pour l'avenir ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

# Le pilote a repris son vol...



Ce fut la plus importante décision en matière de personnel que j'ai eu à prendre au cours de ma deuxième année en tant que chef du DDPS. Je l'ai proposé avec l'intime conviction qu'il s'agissait de la bonne personne, et c'est avec la même conviction que le Conseil fédéral l'a nommé: Christophe «Pilo» Keckeis, pilote, divisionnaire des troupes d'aviation, est devenu le chef de l'Etat-major général le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

2003 a été la dernière année de l'Armée 95. Le 1<sup>er</sup> janvier 2004, entrait en force la « nouvelle » armée, l'Armée XXI. Elle avait pour la première fois un chef, le chef de l'Armée. Le 16 décembre 2003, j'ai installé le commandant de corps Christophe Keckeis dans ses fonctions au cours d'une cérémonie de transfert de pouvoirs aussi solennelle qu'émouvante. Je lui ai remis l'étendard personnel d'Henri Guisan en prononçant exactement ces paroles :

« En tant que citoyen, en tant que conseiller fédéral, mais aussi en tant que soldat et camarade, je remets aujourd'hui son fanion au chef de l'Armée. Commandant de corps Christophe Keckeis, vous avez, par la volonté des autorités politiques, le devoir de servir le pays et ses habitants en tant que premier soldat. J'ai confiance dans l'armée à la tête de laquelle vous êtes maintenant ! Je vous souhaite plein succès, du bonheur et surtout la bénédiction de Dieu Tout-Puissant ! »

A aucun moment de ces cinq années d'étroite collaboration au service de la sécurité de notre pays, je n'ai eu à regretter cette confiance. Sur le plan personnel, je me suis bien entendu avec Christophe Keckeis. Les différences de vues techniques ont été résolues par la discussion. Le chef de l'Armée m'a toujours exposé sans ambages les demandes et les besoins de l'armée, même lorsque le moment ou le contexte politique étaient défavorables.

Certains traits caractéristiques de Christophe Keckeis m'ont particulièrement impressionné. C'est un homme capable d'être critique tout en restant loyal. Chaque jour de ces cinq années, il a payé de sa personne et s'est énormément engagé. Le dévouement dont il a fait preuve dans l'accomplissement de son devoir a été celui d'un véritable et grand patriote. Son style de conduite, axé en premier lieu sur la recherche de solutions, était empreint d'impatience, au vrai sens du terme. Le commandant de corps Keckeis savait qu'on ne pouvait gaspiller son temps si l'on voulait que l'armée puisse faire preuve d'une pleine capacité d'engagement.

Il s'est dévoué corps et âme à cette armée. Il s'agissait d'établir l'Armée XXI, de la faire fonctionner au quotidien, de l'animer, de corriger ses lacunes, de pallier rapidement ses dysfonctionnements. Il s'agissait aussi d'accomplir ses engagements au service des autorités civiles ou des organisations internationales de manière pleinement utile et satisfaisante. Je citerai la sécurité du Forum économique de Davos, la protection d'ambassades à Berne, Zurich et Genève, les opérations de promotion de la paix au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine, le sommet du G8 à Evian, l'engagement à Sumatra après le tsunami, l'aide fournie lors d'intempéries locales ou régionales, ou à l'occasion de catastrophes d'ampleur nationale comme celle de l'été 2005, enfin la préparation de l'un des plus importants engagements que nous aurons vécu ces dernières années, à savoir l'Euro 08.

Il lui a fallu aussi procéder à la réduction du personnel du Domaine départemental de la défense. Et comme l'être humain est au cœur de la réflexion de Christophe Keckeis, il a su accomplir cette tâche lourde et difficile avec autant d'intelligence que d'humanité. La pénurie de cadres professionnels est, par contre, l'un des problèmes auquel nous devons continuer à nous atteler au-delà de son mandat. Nous avons déjà beaucoup fait en ce sens. Les objectifs du chef de l'Armée exigeaient de la discipline de la part de ses subordonnés. Malheureusement, tous ne faisaient pas preuve d'autant de rigueur que lui, et il lui est arrivé d'être parfois un peu seul à ce point de vue.

Dans de nombreux domaines, le chef de l'Armée était en contact direct avec le monde politique. Il lui fallait défendre les programmes d'armement dans les commissions de politique de sécurité, comme il a dû, pendant longtemps, expliquer et justifier l'étape de développement 08/11 tant au Parlement qu'au public. Sans compter les tâches de représentation, les exposés dans tout le pays, les visites à des armées étrangères, la réception en Suisse des chefs d'armée étrangers.

Et bien entendu un travail de communication, par des interviews, des conférences de presse, des articles dans les journaux. Le chef de l'Armée s'exprimait de manière claire, carrée, et sans enjoliver quoi que ce soit. Le langage du soldat, justement. Cela était apprécié par les uns, et moins par les autres.

Mais le fait que l'Armée XXI soit actuellement favorablement acceptée par la population, comme l'ont démontré des enquêtes scientifiques, cela aussi est à mettre au crédit de Christophe Keckeis. Il a su donner un visage à l'Armée XXI. En tant que conseiller fédéral, mais aussi à titre très personnel, je veux exprimer ici au chef de l'Armée des remerciements amplement mérités.

Le pilote a repris son vol. . . Pilo, je te souhaite le meilleur pour l'avenir !

*Conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)* ■

Dans la prochaine édition d'ARMÉE actualités, nous vous informerons des restructurations qui auront lieu dans les autres fractions de l'armée.

Etape de développement 08/11

# Changements au sein des FT d'ici au début de l'année 2011

**La mise en œuvre relative à l'étape de développement 08/11 prévoit de nouvelles structures, de nouvelles subordinations et des dissolutions. Parmi les bataillons actuellement actifs, seuls deux des trois bataillons de sapeurs de chars seront supprimés. Par ailleurs, des unités de la réserve disparaîtront également, et quelques unités rejoindront la réserve et seront subordonnées aux deux nouvelles brigades de la réserve. La brigade d'infanterie 4 sera également dissoute.**

Daniel Laroche, Communication FT

Les décisions définitives concernant l'étape de développement 08/11 ont été prises lors de la session d'été. Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les Forces terrestres (FT) disposeront de six bataillons actifs et de deux brigades de réserve. Outre les quatre régions territoriales et la Sécurité militaire, les Forces terrestres ont structuré leurs troupes en neuf brigades, qui possèdent chacune des bataillons actifs et de réserve.

Le Conseil de direction des FT a approuvé cet automne la planification du transfert. Les changements, les rocadés et les suppressions jusqu'à l'échelon du bataillon sont désormais définis.

## Transfert et constitution d'une nouvelle formation

Tous les changements interviendront au cours des années 2008, 2009 et 2010 : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les Forces terrestres apparaîtront selon leur nouvelle structure. Le bat inf 97, autrefois subordonné à la br inf 4, sera dorénavant subordonné à la br inf 5 et le bat inf mont 85 sera incorporé à la br inf mont 12.

## Importants changements dès 2009

Après le dernier service de l'EM de la br inf mont 10 en 2008, la formation rejoindra la brigade de réserve le 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'EM de la br inf 7

### Le principe

À partir de 2011, les deux brigades blindées 1 et 11, les deux brigades d'infanterie 2 et 5, et les deux brigades d'infanterie de montagne 9 et 12 disposeront en principe de bataillons actifs uniquement. La br inf 4 va disparaître. Toutes les anciennes unités de la réserve seront subordonnées aux deux brigades de réserve (br inf 7 (R) et br inf mont 10 (R)) ou partiellement dissoutes. À l'exception de deux bataillons de sapeurs de chars, les bataillons qui seront supprimés font actuellement déjà partie de la réserve.

sera incorporé à la même brigade l'année suivante. Les mouvements de bataillons les plus importants interviendront à partir de cette date.

### Br inf 2

L'unité de réserve bat inf 24 actuelle et le gr art 41, désormais incorporé dans la réserve, seront subordonnés au commandement br inf mont 10. La brigade reprend le gr art 54 de la br inf mont 10. Les unités de réserve du bat sap chars 2 et du gr art 2 seront dissoutes le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le bataillon de carabiniers 14 sera nouvellement constitué.

### Br inf 4

Comme mentionné ci-dessus, cette brigade va disparaître. Son état-major fusionnera avec celui de la br inf 5 et portera dorénavant le numéro 5. Le bat aide cdmt 43 sera subordonné au bat EM de la br inf mont 10 sous la nouvelle désignation de br inf. Les deux unités de la réserve bat inf 36 et bat car 5 seront transférées dans la réserve de la br inf 7 (R). Le bat expl 4, le gr art 10 et les deux bat inf 11 et 97 passeront dans le commandement de la br inf 5. Le bat inf 16 sera subordonné à la br bl 1. Le bat sap chars 4 sera dissous comme formation active, alors qu'une cp sap chars sera transférée comme quatrième compagnie au sein du bat sap chars 11 « survivant ».

### Br inf 5

Les unités de la réserve bat sap chars 5 et gr art 25 seront dissoutes. Le bat expl 5 sera directement subordonné aux Forces terrestres. Le gr art 32 sera subordonné à la br inf mont 10 (R) et les bat inf 54 et 60 à la br inf 7 (R).

### Br inf 7 (R)

Étant donné que cette brigade deviendra la deuxième brigade de réserve, certaines unités actuelles deviendront également des bataillons de réserve, à savoir le bat aide cdmt 7, désormais bat EM br inf 7, les bat expl 7 et 9 ainsi que le bat inf 73. Le gr art 47 sera transféré pendant un an comme formation active au sein de la br bl 11 puis comme réserve au sein de la br inf mont 10. Les formations actives bat inf 61, (transfert dans la br bl 11), bat inf 65 et bat inf 70 (transfert dans la br inf mont 12) restent auprès des formations actives. Après les changements, la brigade regroupera, en plus d'un bat EM et de deux bataillons d'exploration, tous les bat chars de la réserve (4) et tous les bat inf de la réserve (5).

### Br inf mont 9

La « brigade Gothard » subira d'importants changements. Le bat expl 9 (réserve) passe à la br inf 7 (R). Le nombre de bataillons d'infanterie va

plus que doubler. Le bat inf 49 sera mis sur pied en plus des bat inf mont 29 et 30 actuels et les deux bat inf mont 7 et 17 quitteront le secteur ouest des Alpes pour rejoindre le centre.

### Br inf mont 10 (R)

Cette brigade deviendra une brigade de réserve le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Au moment de la transition, l'EM sera restructuré et intégrera parallèlement l'EM de la «Patrouille des Glaciers». Le bataillon actif du gr art 54 passe dans la br inf 2, alors que le bat inf mont 7 et le bat inf mont 17 seront subordonnés à la br inf mont 9. Outre deux bat EM et deux bat d'expl, tous les réservistes de l'artillerie (en trois gr art) et de l'infanterie de montagne (en cinq bat inf mont) seront subordonnés au commandant de la brigade.

### Br inf mont 12

Les changements au sein de la «brigade grisonne» sont également minimes. Le bat expl 12 et le bat inf mont 91 passeront de la réserve à la brigade de réserve au Valais. La brigade continuera d'être aménagée: le bat inf mont 85 sera mis sur pied le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le bat inf 65 et le bat inf 70 passeront de la br inf 7 à la br inf mont 12.

### Br bl 1

Le bat gren chars 20 actif deviendra le bat chars 20 (R) au sein de la br inf 7 (R). Les bataillons de réserve bat chars 15 et bat gren chars 8 (qui deviendra le bat chars 8) seront subordonnés de manière identique. Le bat G 2 sera constitué le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le bat sap chars 1 sera dissous deux ans plus tard. Le bat gren chars 18 redeviendra le bat chars 18 selon la nouvelle structure. La brigade disposera ensuite de trois bataillons de chars uniformes: les bat chars 12, 17 et 18. Le bat inf 16 quittera la br inf 4 pour rejoindre la brigade blindée romande.

### Br bl 11

L'ancien bat expl 11 deviendra un bataillon ISTAR (Intelligence, Surveillance, Target Acquisition and Reconnaissance) et le bat chars 14 sera reconfiguré en bat expl bl 14. Le bat inf 61 passera de la br inf 7 à la brigade blindée de Suisse orientale. Le bat sap chars 11 reste l'unité unique de ce type dans l'armée. Les trois unités de réserve, à savoir le gr art 36, le bat chars 25 et le bat gren chars 27 seront dissous le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### Trois bataillons par région territoriale

D'ici à 2011, les quatre régions territoriales des Forces terrestres seront renforcées par deux autres unités en plus du bataillon d'état-major existant. Les bat d'aide en cas de catastrophe 1 et 34 seront subordonnés à la rég ter 1, le bat acc 2 et le bat G 6 à la rég ter 2, le bat acc 3 et le bat



*L'infanterie constitue le carré principal de troupes au sein des Forces terrestres, l'une des composantes de l'armée. (Photo: CME)*

*Les formations blindées sont réduites et les équipages de chars Léopard sont davantage instruits au combat dans les zones bâties. (Photo: Markus Niederhauser, Communication des Forces terrestres)*





*Le nouveau char du génie sera utilisé dans le seul bataillon de sapeurs de chars restant. (Photo : CME)*

G 9 à la rég ter 3 et les bat acc 4 et 23 à la rég ter 4. La Sécurité militaire disposera d'un deuxième bataillon de police militaire qui doit être constitué.

#### **Moins d'unités dans les FOAP**

Jusqu'à présent, plusieurs unités des deux armes étaient subordonnées à la Formation d'application (FOAP) du génie et du sauvetage. Dorénavant, les cinq états-majors d'ingénieurs, la formation d'intervention de l'aide en cas de catastrophe 104 (militaires en service long) ainsi que le bataillon de pontonniers 25 et la compagnie de canots à moteurs 10 seront subordonnés à ce commandement.

Le commandant de la FOAP de l'infanterie dirige les deux formations d'intervention d'infanterie (militaires en service long) ainsi que le commandement de grenadiers 1 avec le détachement de reconnaissance de l'armée 10, les deux bataillons de grenadiers et l'école de grenadiers.

La FOAP de la logistique disposera toujours du Centre de compétences du Service vétérinaire et des animaux de l'armée (avec les colonnes du train) et de huit compagnies sanitaires.

Les batteries du centre de conduite du feu restent subordonnées à la FOAP des blindés et de l'artillerie.

Les centres de compétences de la musique militaire, du service alpin de l'armée, du sport et de la prévention ainsi que le Centre d'instruction des Forces terrestres restent subordonnés au suppl cdt FT.

Le bat EM 20 et le bat expl 5 sont subordonnés à l'EM FT. ■

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011

# Les nouveaux bataillons d'infanterie et de chars

**Dans le cadre de l'étape de développement 08/11, les bataillons des Grandes Unités seront nouvellement subordonnés. Nous vous présentons ici l'état actuel de planification des différents bataillons d'infanterie et de chars d'active tels qu'ils seront structurés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.**

Daniel Laroche, Communication FT

## Infanterie : quatre nouveaux bataillons

Les unités d'infanterie constituant l'ossature principale des Forces terrestres, leur nombre passera de 16 à 20. Le « bataillon d'infanterie 2011 » sera articulé comme suit :

- un état-major (EM) de bataillon ainsi qu'une compagnie d'état-major dotée d'une section de commandement (sct cdmt), d'une section de détachement de commandement (sct dét cdmt), d'une section de transmission (sct trm), d'une section d'infanterie (sct inf), d'une section d'exploration (sct expl), d'une section de maintenance (sct maint) et d'une section logistique (sct log) ;
- trois cp inf dotées chacune d'une sct cdmt et de trois sct inf ;
- une compagnie d'appui d'infanterie (cp appui) dotée d'une sct cdmt, de trois sections lance-mines (sct lm), d'une section d'observation (sct obs) et d'une section de tireurs d'élite (sct tir élite).

Les autres unités d'infanterie seront les deux bataillons de grenadiers d'active subordonnés au commandement grenadiers 1.

Le **bat gren 20** s'articulera comme suit :

- un EM bat ainsi qu'une cp EM de grenadiers dotée d'une sct cdmt, d'une sct rens, d'une sct trm, d'une sct log et d'une sct sûr ;
- trois compagnies de grenadiers dotées chacune de trois sections de grenadiers et d'une sct appui ;
- une compagnie d'appui de grenadiers dotée d'explorateurs, de tireurs d'élite, de lance-mines et de défense antiaérienne.

Le **bat gren 30** s'articulera, lui, ainsi :

- un EM bat ainsi qu'une compagnie d'état-major de grenadiers dotée d'une sct cdmt, d'une sct rens, d'une sct trm, d'une sct log et d'une section de sûreté (sct sûr) ;
- trois compagnies d'exploration de grenadiers (les explorateurs motorisés seront structurés en patrouilles) ;
- une compagnie de grenadiers ;
- une compagnie d'appui de grenadiers dotée de tireurs d'élite et de lance-mines.

## Troupes blindées : des bataillons unifiés

L'étape de développement 08/11 entraîne une concentration des troupes blindées. Aujourd'hui, les « jaunes » disposent de 6 bataillons d'exploration, de 3 bataillons de sapeurs de chars, de 4 bataillons de chars et de 4 bataillons de grenadiers de chars. À partir de 2011 ne subsisteront plus que 4 bat expl, 1 bat expl ISTAR, 1 bat sap chars, 5 bat chars et 1 bataillon d'exploration blindée « lourd ». La notion de « bataillon de grenadiers de chars » disparaît.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les actuels bataillons de chars et de grenadiers de chars seront remplacés par 5 bat chars de structure identique. Leur articulation sera la suivante :

- un EM bat ainsi qu'une compagnie EM de chars dotée d'une sct cdmt, d'une sct log, d'une sct PC mob, d'une sct dét cdmt et d'une sct trm ; s'y ajoutent une sct sûr dotée de 4 chars de grenadiers et de grenadiers de chars ainsi qu'une section d'exploration « classique » ;
- une compagnie logistique de chars dotée d'une sct cdmt, d'une sct rav/évac et d'une sct maint ;
- deux compagnies de chars dotées chacune de 3 sct chars, en plus des sct cdmt et log ;
- deux compagnies de grenadiers de chars dotées chacune de 3 sct gren chars, en plus des sct cdmt et log.

Le seul **bataillon de sapeurs de chars** « survivant » au sein de la br bl 11 s'articulera comme suit :

- un EM bat ainsi qu'une compagnie EM de sapeurs de chars dotée d'une sct cdmt, d'une sct log, d'une sct PC mob, d'une sct dét cdmt, d'une sct trm et d'une sct sûr ;
- une compagnie logistique de sapeurs de chars dotée d'une sct cdmt, d'une sct rav/évac, d'une sct maint, d'une sct sap chars et d'une sct engins (machines de chantier lourdes) ;
- trois compagnies de sapeurs de chars dotées chacune d'une sct cdmt, d'une sct log, de 3 sct sap chars et d'une sct appui, cette dernière disposant notamment des nouveaux chars de génie, de chars de déminage et de chars poseurs de ponts.

Ce qui reste encore à planifier est le **bataillon d'exploration blindée 14** « lourd » (br bl 11), afin de répondre aux 6 bataillons de chars prescrits par le Parlement. À côté de la compagnie EM et de la compagnie logistique, on prévoit la constitution de 2 compagnies d'exploration blindée dotées de chars de grenadiers et de chars Leopard. En outre, l'articulation du bat expl et du bat expl ISTAR se trouve aussi en phase de planification de détail. ■

Gestion du personnel lors d'une réorganisation de l'armée

## Continuité grâce aux individus

**Les modifications des priorités fixées à notre armée par l'étape de développement 08/11 entraînent l'augmentation du nombre de certaines fonctions et formations, et la diminution d'autres; il y aura plus de bataillons et de compagnies de certaines armes, et moins d'autres. Mais cette réorganisation n'est pas seulement une adaptation des organigrammes ou un changement des dénominations; elle implique de devoir déplacer des militaires d'une formation à l'autre. On ne comptabilise pas des numéros, on déplace des individus, et il faut y apporter le soin nécessaire car « sans individus, il n'y a pas d'armée » !**

Brigadier Dominique Andrey, chef du Personnel de l'armée (J1)

Il y a trois volets d'action pour atteindre les objectifs fixés : modifier les effectifs par armes lors du recrutement et lors de l'école de recrues afin d'influencer dès la source l'alimentation différenciée des corps de troupe ; regrouper des compagnies ou des bataillons là où c'est possible afin de maintenir l'esprit de corps sans procéder à des reconversions ; et rééquilibrer les effectifs entre les différents bataillons.

### **Changer peut-être les subordinations, parfois les incorporations, rarement les fonctions**

Pour la plupart des militaires, il n'y aura pas de changement. Leur fonction et leur incorporation vont rester les mêmes, dans une formation active jusqu'à la fin de leurs cours de répétition, ou dans une formation de réserve jusqu'à l'âge de leur libération des obligations militaires. Mais pour ceux dont les fonctions seront supprimées, on évaluera si leurs connaissances et savoir-faire civils peuvent être utiles dans une autre formation de l'armée ou s'ils peuvent rester dans leur bataillon en exerçant une autre tâche.

Il se peut qu'il faille changer d'incorporation, parce que la compagnie sera dissoute ou parce qu'elle sera intégrée dans un autre bataillon. Alors, même si les camarades de service resteront les mêmes, il faudra s'habituer à un nouveau numéro d'unité, éventuellement à un nouveau commandant. Il se peut toutefois que des spécialistes soient déplacés individuellement, afin d'équilibrer les effectifs et de combler des places vacantes.

Et finalement, le cas le plus fréquent sera celui d'un changement de subordination. Le bataillon, dans son ensemble ou en partie changera de brigade. Il faudra alors apprendre d'autres priorités, d'autres manières de

communiquer, mais la compagnie et le bataillon resteront groupés, même s'ils doivent peut-être changer d'emblème ou d'insigne de béret.

### **Anticiper, communiquer, réaliser :**

#### **Pas à pas, calmement et concrètement**

Ces changements n'auront pas tous lieu simultanément. La mise en œuvre des transformations va s'échelonner régulièrement entre 2008 et 2011. Selon les formations, plusieurs cours de répétitions pourront avoir lieu avant que la modification touchant le bataillon ne soit effective ; de nombreux militaires actuellement incorporés auront alors achevé leurs obligations d'instruction, sans être touchés par la réorganisation.

L'objectif visé est que chaque militaire concerné ne perçoive pas la réorganisation comme une rupture mais bien comme une continuation du service qu'il effectue. S'il doit changer d'unité, on veillera à ce que son affectation future soit connue au plus tard lors du dernier cours de répétition avec sa formation actuelle. On pourra ainsi profiter de ce service pour communiquer les changements d'incorporation, les modalités de transfert et si possible les dates du service de l'année suivante ; les travaux administratifs de mutation, notamment les modifications dans le livret de service, auront lieu cependant ultérieurement.

Et pour ceux qui ne seraient pas en service lors de cette phase, il faudra se résoudre à communiquer de manière plus indirecte,

plus impersonnelle, par voie administrative et postale. Il restera cependant prioritaire que le changement éventuel soit communiqué bien avant son entrée en vigueur.

Le cas des officiers et des sous-officiers supérieurs sera peut-être différent. La fusion de deux compagnies ou de deux bataillons générera certainement des postes surnuméraires. On devra donc profiter de cette situation pour rééquilibrer les effectifs des cadres au sein de la brigade, voire même au-delà. La communication sera alors plus personnalisée et permettra certainement de définir des développements de carrière qui avaient été négligés jusqu'alors. En fonction des intérêts individuels, on veillera à mieux occuper les postes vacants dans les états-majors ou dans les formations de réserve.

### **Adapter également la réserve**

Car la réserve est actuellement le parent pauvre de notre armée. Trop de soldats sont libérés de leurs obligations militaires directement depuis leur

« L'objectif visé est que chaque militaire concerné ne perçoive pas la réorganisation comme une rupture. »

incorporation d'active, tout simplement parce qu'ils y ont passé trop de temps pour accomplir la totalité de leurs cours de répétition ; trop de cadres rechignent à s'y faire incorporer parce qu'ils s'y croient désœuvrés, alors même qu'ils peinent à faire tous les jours de service requis par une fonction d'active. La réserve est pourtant un élément crucial de notre système de milice, pour lui permettre le cas échéant de tenir dans la durée en assurant des relèves régulières.

Il a été décidé de dissocier les formations de réserve des formations d'active, et ce jusqu'à l'échelon de la brigade. Cela signifie qu'en présence de deux bataillons mélangés, on concentrera toutes les unités d'active dans l'un, et toutes celles de réserve dans l'autre. Cela doit permettre de donner plus de cohérence à l'instruction, et de mettre à disposition de part et d'autre toute la gamme des fonctions et des grades.

Les changements principaux qui toucheront la réserve concerneront donc la subordination des bataillons. Soit ils seront concentrés dans des brigades de réserve des Forces terrestres, soit ils resteront dans leur brigades actuelles des Forces aériennes, de la logistique ou de l'aide au commandement. L'information en sera diffusée par les commandants concernés.

#### « Sans individus, il n'y a pas d'armée ! »

Chaque transformation d'une organisation apporte son lot d'incompréhension et de pannes. Mais il faut savoir faire preuve de flexibilité et d'esprit d'adaptation, et ne pas oublier que le but des mesures est de permettre à notre armée de remplir ses missions avec encore plus d'efficacité. On veillera cependant à ne pas oublier que cette armée est constituée de citoyens, de miliciens, que ce sont eux qui la constituent et la portent, et qu'il faut apporter à la gestion de leurs effectifs toute l'attention qu'ils méritent. ■





La mission quotidienne des Forces aériennes :

# La sécurité au-dessus de la Suisse

**L'initiative populaire « Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques » sera soumise au vote le 24 février 2008. L'initiative vise à protéger les lieux de repos touristiques en Suisse contre le bruit des avions en interdisant les vols d'exercice avec des avions de combat à réaction. Le Conseil fédéral et le Parlement rejettent l'initiative à la grande majorité : la garantie de l'espace aérien fait partie des obligations d'un pays neutre. La crédibilité et la réputation de la Suisse sont en jeu. Nous devons toutefois continuer de diminuer les nuisances sonores en trouvant de nouvelles solutions.**

## Communication DDPS

L'Armée suisse est un instrument central de la politique de sécurité suisse. Elle garantit les missions qui lui sont confiées par la Constitution et par la loi, à savoir :

- La sûreté sectorielle et la défense contre des attaques militaires ;
- Les engagements subsidiaires pour prévenir et maîtriser les dangers menaçant les conditions d'existence ;
- Les contributions à la promotion de la paix sur le plan international.

La protection de l'espace aérien au-dessus de la Suisse contribue également à garantir la sécurité dans notre pays. La responsabilité incombe aux Forces aériennes. En raison de la superficie peu importante de la Suisse, le temps de réaction pour identifier, évaluer et se protéger contre les menaces aériennes est très court. Cette tâche est donc extrêmement exigeante en ce qui concerne la conduite, la disponibilité, l'équipement et l'instruction des Forces aériennes.

## **L'indépendance ne peut pas être achetée à court terme**

La Suisse ne fait partie d'aucune alliance militaire. En tant qu'État indépendant, elle garantit la souveraineté aérienne avec ses propres moyens. Un État qui ne protège pas son espace aérien met en effet sa souveraineté en danger. Afin de garantir la souveraineté aérienne, les Forces aériennes doivent

se préparer au cas le plus dangereux, c'est-à-dire à la défense de l'espace aérien suisse. Cela peut aboutir à la décision de détruire, et personne ne se chargera d'appliquer une telle décision à la place d'un État souverain.

Les Forces aériennes ont par conséquent besoin de leurs propres moyens pour accomplir leur mission. Il n'est pas possible d'acheter et de louer à volonté du matériel et des équipages pour garantir la souveraineté de notre espace aérien : à l'instant où ils sont employés, aucun autre État n'a le temps ou les moyens libres pour garantir la sécurité de l'espace aérien suisse.

La Suisse doit maîtriser une utilisation intensive de l'espace aérien supérieure à la moyenne. Les temps d'alerte des actions de type terroriste ou militaire sont extrêmement courts. Des décisions différenciées et, si nécessaire, des contre-mesures efficaces sont requises dans un très court laps de temps et dans toutes les conditions météorologiques. Seul un équipage parfaitement instruit dans des avions de grande puissance est apte à accomplir une telle mission. Les missiles et les canons DCA ne sont engagés que dans la défense aérienne.

Les engagements destinés à garantir la souveraineté de l'espace aérien sont complexes et peuvent être simulés en partie seulement. Les équipages doivent par conséquent également pouvoir s'exercer dans la réalité de l'espace aérien suisse.

## **Puissance et prise en considération du bruit**

Les prestations élevées que l'on demande et que l'on attend des Forces aériennes nécessitent beaucoup d'énergie et engendrent du bruit. Toute mesure visant à réduire le bruit diminue la puissance dont le pilote de combat a besoin pour accomplir sa mission. Les hélicoptères engendrent également du bruit ; les nuisances sont toutefois uniquement tolérées quand il s'agit de porter assistance à des personnes en danger.

Les Forces aériennes ont recours à toutes les mesures pour protéger la population suisse contre les nuisances :

- Les Forces aériennes effectuent leurs vols si possible durant les « heures de bureau ».
- Les engagements des Forces aériennes sont prévus de façon à ce que le

Un État qui ne protège pas son espace aérien met en effet sa souveraineté en danger.



moins de personnes possible soient concernées par le bruit des avions. La population est généralement avertie au préalable.

- Les pilotes s'entraînent souvent sur le simulateur, mais celui-ci ne peut pas reproduire exactement les charges corporelles et mentales.
- Les avions de combat décollent si possible avec une puissance motrice réduite. Cette procédure occasionne moins de bruit, mais diminue également la réserve d'énergie.
- Les équipages s'entraînent souvent à l'étranger, au-dessus de la Méditerranée ou de la Mer du Nord. Pour ce faire, une coopération en matière d'instruction a été conclue entre la Suisse et les États partenaires.

Ces restrictions se répercutent sur l'instruction. Les Forces aériennes s'efforcent toutefois de les prendre en considération pour garantir quotidiennement la sécurité au-dessus de la Suisse. ■

## Les missions des Forces aériennes

### Garantie de l'espace aérien

Seules les Forces aériennes peuvent accomplir cette tâche. En temps normal, le service de police aérienne est suffisant pour garantir cette mission : les Forces aériennes surveillent en permanence l'espace aérien au-dessus de la Suisse. Les engagements de la police aérienne regroupent par exemple

- L'appui aux avions civils en cas de problèmes de navigation ou de pannes de radio ;
- L'identification des violations de l'espace aérien, par exemple pénétration non autorisée dans l'espace aérien ou non-respect du plan de vol annoncé ;
- Le contrôle des vols qui ont reçu une autorisation diplomatique ;
- La mise en place de restrictions de l'utilisation dans l'espace aérien suisse.

En cas de menace élevée, les Forces aériennes sont chargées de défendre le propre espace aérien avec des avions de combat et des moyens de défense contre avions.

### Transport aérien

Les Forces aériennes exploitent des hélicoptères et des avions pour assurer les transports au profit de l'armée et de la population dans les situations d'urgence. Elles sont en outre responsables du Service de transport aérien de la Confédération (STAC).

### Acquisition de renseignements

Les Forces aériennes doivent connaître la situation aérienne actuelle si elles veulent pouvoir évaluer en tout temps la nécessité d'agir. Les capteurs de tous types, éclaireurs parachutistes compris, récoltent des informations qui sont également mises à la disposition d'autres instances. Les Forces aériennes exploitent leur propre réseau de données pour le transfert des informations.

## L'accomplissement de la mission

### En fonction de la menace

- Les Forces aériennes adaptent en permanence leur disponibilité à l'évolution de la menace.
- Les Forces aériennes sont engagées uniquement lorsque les autres mesures ne suffisent plus.

### Efficacité élevée

- Les Forces aériennes recherchent la plus grande efficacité avec le moins de charges possible.

### En respectant l'environnement

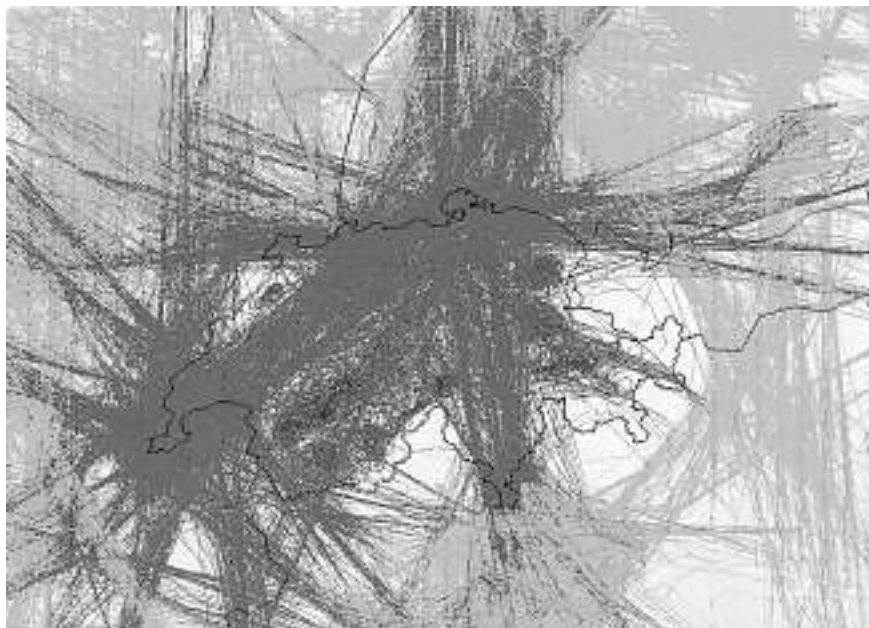
- Lors de l'engagement et de l'instruction, les Forces aériennes veillent à produire le moins de nuisances possible.
- Les Forces aériennes s'entraînent si possible sur des simulateurs. Les compétences véritables pour pouvoir accomplir un engagement exigeant s'acquièrent et se conservent toutefois uniquement dans des conditions d'engagement réalistes.

### Aucune concurrence pour les entreprises civiles

- Il n'existe aucune alternative pour le domaine d'activité des avions de combat pourvus d'un équipage.
- Les engagements militaires de transport et les missions de sauvetage se déroulent sur demande de l'armée ou des autorités. Il n'y a pas de concurrence avec les entreprises civiles.

[www.forcesaeriennes.ch](http://www.forcesaeriennes.ch)

*L'utilisation de l'espace aérien suisse lors d'une seule journée.  
(Image : skyguide/Forces aériennes)*



FRAG – Les formations de reconnaissance de l'armée et des grenadiers

# Le détachement de reconnaissance de l'armée 10 est opérationnel



**Depuis août 2007, le détachement de reconnaissance de l'armée 10 (DRA 10) est partiellement opérationnel. En cas de menace accrue, la formation professionnelle est, en tant que composante des FRAG, un nouvel élément stratégique au profit de la conduite politique visant à protéger des personnes et des biens suisses à l'étranger.**

Felix Endrich, Chef de l'information de la Défense

Avec un effectif complet de 91 militaires, le DRA 10 atteindra la disponibilité opérationnelle en 2011. Les tâches spécifiques de cette unité professionnelle comprennent :

- la protection des personnes et des biens suisses à l'étranger en cas de menace accrue,
- le sauvetage et le rapatriement des citoyennes et des citoyens suisses des régions en crise,
- l'obtention de renseignements-clés dans ce cadre.

L'Armée suisse est ainsi en mesure d'apporter une contribution supplémentaire à la sécurité des citoyens suisses à l'étranger. Les détails concernant la conduite de ces engagements à l'étranger sont régis par l'ordonnance du 3 mai 2006 concernant l'engagement de la troupe pour la protection de personnes et de biens à l'étranger (OPPBE).

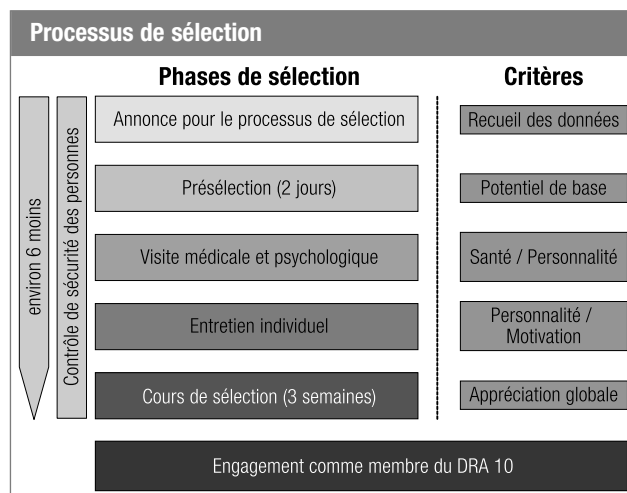
## **FRAG : 95 pour cent de milice**

Les militaires de carrière du détachement de reconnaissance de l'armée, recrutés et formés spécialement, font partie des FRAG – des formations de reconnaissance de l'armée et des grenadiers. Au sein des FRAG, sur 3000 militaires environ, seulement 5% sont des militaires professionnels. Les 95% restants sont des soldats de milice.

Les FRAG comprennent :

- l'État-major du commandement de grenadiers 1 avec un état-major professionnel restreint et du personnel de milice
- la compagnie d'état-major du cdmt gren 1
- le DRA 10 (personnel professionnel)
- les bataillons de grenadiers des Forces terrestres (formations de milice)
- la compagnie d'éclaireurs parachutistes 17 des Forces aériennes (formation de milice)
- le détachement de transport aérien (en phase de montée en puissance).

Outre les tâches précitées, les FRAG garantissent également, dans le cadre de la sûreté sectorielle et de la défense, la reconnaissance spéciale et des actions directes dans la profondeur et dans des terrains difficiles. ■





### Soldat professionnel du DRA 10?

Des militaires de toutes les armes sont admis à la procédure de sélection du détachement de reconnaissance d'armée 10. Pour une candidature en tant que militaire professionnel du détachement de reconnaissance de l'armée, les conditions préalables suivantes sont nécessaires :

- Apprentissage de 3 ans achevé, maturité ou formation équivalente
- Militaire de l'Armée suisse
- Permis de conduire de la catégorie B
- Acuité visuelle minimum 0,8
- Bonne maturité personnelle
- Réputation irréprochable
- Très bonne condition physique
- Grande résistance psychique
- Grande flexibilité
- Disponibilité pour des engagements à l'étranger
- Bonnes connaissances d'une deuxième langue nationale
- Bonnes connaissances en anglais souhaitées

#### Présélection

L'effort principal de la présélection de deux jours réside, outre les tests psychologiques, dans l'évaluation des capacités physiques. Lors du test de sport, les exigences minimales ci-dessous doivent être remplies :

- Appuis faciaux sans interruption : 50
- Flexions abdominales sans interruption : 60
- Tractions à la barre (paumes en avant) sans interruption : 10
- Course cross-country de 5 km en tenue de sport en 24 minutes au maximum
- Marche commando de 8 km en tenue de camouflage et bottes de combat avec paquetage de 15 kg en 58 minutes au maximum
- Marche commando de 25 km en tenue de camouflage et bottes de combat avec paquetage de 25 kg (temps indicatif : 3,5 heures)
- Nager 300 m en 10 minutes au maximum

#### Cours de sélection

Une convocation pour la sélection de 3 semaines sera envoyée aux participants qui ont réussi la présélection, l'entretien individuel ainsi que l'examen médical et psychologique. Pendant la sélection, les candidats seront testés et appréciés dans divers domaines, en particulier la motivation, la disponibilité, le comportement sous stress et dans le travail en équipe.



Sécurité de l'UEFA EURO 2008

# L'armée est dans les temps

**À fin juin 2008, le championnat d'Europe de football UEFA EURO 08 appartiendra déjà au passé. Les préparatifs vont actuellement bon train – à l'armée aussi, qui participe considérablement aux mesures de sécurité mises en œuvre dans le cadre de cette future fête du football.**

Lt col Roger Stalder, Desk Of EURO 08, État-major de conduite de l'armée  
Stefan Hofer, chef communication de l'État-major de conduite de l'armée

L'armée n'accomplira aucun service d'ordre.

L'armée a commencé les travaux de planification en vue du championnat d'Europe de football 2008 il y a déjà longtemps. Le chef de l'Armée a défini les missions de l'armée en mai 2006, afin que tout soit prêt pour le match d'ouverture le 7 juin 2008 à Bâle. Les tâches à remplir relèvent principalement des domaines suivants :

- Missions de protection (protection d'ouvrages);
- Renforcement du Corps des gardes-frontières;
- Appui logistique (véhicules, matériel, appareils), service sanitaire coordonné, signalisation routière, défense B et C, aide au commandement;

- Appui en personnel et en matériel fourni à la police pour des services d'escorte et de protection des personnes;
- Appui aux travaux du génie;
- Surveillance de l'espace aérien;
- Vols de surveillance, reconnaissance aérienne et service de police aérienne en cas de restriction du trafic aérien;
- Transports aériens;
- Disponibilité pour l'aide en cas de catastrophe.

## Souplesse requise

Les prestations de l'armée sont fournies en application du principe de subsidiarité et sous la responsabilité des autorités civiles. La conduite des troupes engagées incombe à l'armée.

L'armée n'accomplira par contre aucun service d'ordre. L'engagement de soldats aux abords des stades, des centres-villes et des gares sera évité au maximum, afin d'exclure une confrontation directe entre supporters de football (à risque) et militaires. Des règles d'engagement seront élaborées pour les troupes comme pour les autres engagements de l'armée, conjointement avec les autorités civiles.

En raison de la durée du tournoi (du 7 au 29 juin 2008), les troupes seront engagées de manière échelonnée, conformément au seuil de 15'000 militaires fixé par le Parlement. Les formations seront convoquées de manière à se succéder pour le service de perfectionnement de la troupe (SPT) de trois semaines, tandis que d'autres formations accompliront un SPT « prolongé » de cinq semaines (certains militaires n'accompliront toutefois que trois semaines de service).

## État d'avancement des préparatifs d'engagement

Le catalogue des tâches (y compris la liste de matériel) de l'armée n'est pas fixé définitivement puisqu'une évaluation concrète des risques liés aux rencontres et aux sites ne sera réalisée que lorsque les matchs auront été tirés au sort le 2 décembre 2007. Les besoins des villes-hôtes et des partenaires civils peuvent encore changer. La planification d'engagement de l'armée sera optimisée au fur et à mesure, afin de collaborer activement avec les forces de sécurité civiles pendant l'EURO 08 en fonction des besoins avérés. Depuis le début de l'année, plusieurs séminaires d'organisation ont eu lieu en présence de l'État-major de conduite de l'armée (EM cond A), des formations d'application des Forces terrestres et aériennes, de représentants de l'État-major de coordination nationale Suisse (NAKOS.ch), des villes-hôtes ainsi que d'autres partenaires civils. Début juin, un exercice-cadre pour état-major baptisé « LIVE 07 » s'est déroulé sur trois jours sous le commandement des autorités civiles.

## Définition des compétences

À chaque occasion, priorité était donnée à l'échange d'informations ainsi qu'à la définition des compétences et processus en matière de sécurité.

Le 8 août et le 3 octobre 2007, l'armée a invité tous les partenaires civils de la sécurité EURO 08 (mandants) et les représentants des troupes concernées (prestataires) à deux rapports de révision. Un dernier rapport de ce type est prévu le 6 février 2008. Ces rapports doivent permettre d'adapter la planification existante de l'engagement de l'armée aux besoins actuels en matière de prestations sur le plan civil. ■



## PLAN GÉNÉRAL 07

## L'art du réalisable

**Les ressources financières et en personnel de plus en plus limitées ont une influence sur le maintien des capacités et la montée en puissance de l'Armée suisse qui sont prévus dans le PLAN GÉNÉRAL des forces armées et du développement de l'entreprise. Le développement requis des capacités doit être rendu possible en établissant un ordre de priorité ou en renonçant à certaines capacités.**

Divisionnaire Jakob Baumann, chef de l'État-major de planification de l'armée

Prenant en compte les directives du Conseil de direction de la Défense, le PLAN GÉNÉRAL 07 pour la période allant jusqu'en 2014 est axé sur les quatre lignes directrices stratégiques suivantes :

1. *Établissement et développement de capacités dans les domaines de la conduite et de l'exploration (C4I et ISTAR) :*

Dans une première phase, une base de conduite (C4I) doit être établie pour assurer l'échange d'informations conforme à l'échelon et en temps utile au sein du domaine de la Défense. Dans une phase suivante, l'armée doit être en mesure d'élaborer sa propre image de la situation grâce au renseignement intégré moderne (ISTAR).

2. *Mise en œuvre et consolidation de l'étape de développement 2008/11 :*

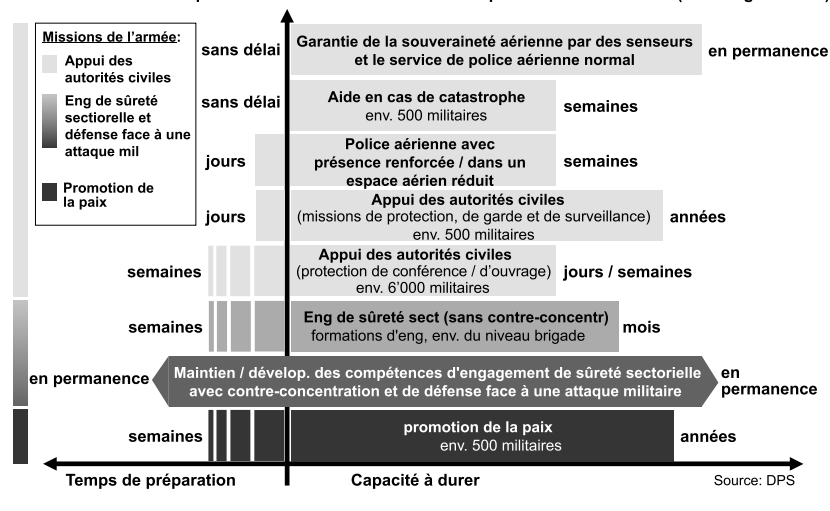
La diminution des capacités pour la défense contre une attaque militaire au profit de l'augmentation des moyens pour les engagements les plus probables peut avoir lieu en raison de la décision du Parlement.

3. *Maintien des capacités grâce aux nouvelles acquisitions, à l'augmentation de la valeur combattive ou au maintien de la valeur combattive*

4. *Développement du quartier général de la Défense (développement de l'entreprise D) :*

## Profil de prestations de l'armée 2011

Prestations maximales pouvant être fournies simultanément par l'armée dès 2008/11 (sans eng de la rés)



Prestations maximales que l'armée pourra fournir simultanément après la mise en œuvre de l'étape de développement 2008/11 et sans engagement de la réserve.

Il s'agit fondamentalement d'améliorer les processus, d'optimiser les structures et d'accroître l'efficacité.

## Mesures jusqu'en 2014

Matériel :

Il faudrait des investissements de plus de 11 milliards de francs dans le domaine du matériel d'armement pour maintenir les capacités existantes et pour combler les lacunes en matière de capacités. La compensation des coupes budgétaires implique que des projets doivent être déplacés dans le temps. Les postes C4I/STAR, remplacement partiel des Tiger (RPT) et divers (effet des armes sans RPT, mobilité, protection/ camoufflage et logistique) représentent chacun un tiers des investissements dans l'armement pour la période allant jusqu'en 2014.

Personnel :

Entre 2004 et 2006, la réduction requise de 1'500 postes a été effectuée. Entre 2008 et 2010, il faut encore une réduction de 250 postes chaque année.

En tenant compte de l'évolution démographique et jusqu'en 2019, l'armée sera trop grande d'environ

20 bataillons et ne peut plus être alimentée. À long terme, l'effectif réglementaire de l'armée doit donc être diminué.

Effets financiers :

Dès 2008, il manquera chaque année entre 70 et 260 millions de francs au budget du matériel de remplacement et entretien (MRE). Ceci s'explique comme suit :

- Chaque composant des systèmes plus complexes et plus onéreux génère des frais de maintenance nettement plus élevés.
- La réduction des structures de quantité, le retour au rythme annuel des services et le modèle de trois départs d'écoles de recrues font que les divers systèmes sont plus souvent utilisés, ce qui engendre à son tour une augmentation des frais de maintenance.
- La réduction massive du personnel de la Base logistique de l'armée requiert un outsourcing de plus en plus conséquent des prestations.

Des renoncements sont inéluctables pour maîtriser les défis prévisibles à moyen terme dans les domaines des finances et du personnel. Des mesures de renonciation touchent le profil des prestations de l'armée.

Personnel de l'armée : expériences pratiques, pour la pratique

## Les étudiants face aux cours de répétition

**Les mutations permanentes qui caractérisent la formation tant civile que militaire compliquent sensiblement la coordination des études avec le service militaire. D'où l'importance de planifier avec soin et en temps voulu une formation adaptée à vos possibilités et besoins personnels.**

Lotti Aebischer, Personnel de l'armée

La planification et la coordination des obligations civiles et militaires sont loin d'être simples et ne s'arrêtent pas une fois l'école de recrues ou la formation de cadres terminée. Un cours de répétition (CR) doit être accompli chaque année jusqu'à la fin de l'obligation de servir. L'armée et les responsables des différents établissements d'enseignement recommandent aux étudiants d'ac-

complir leurs CR à une périodicité annuelle. En effet, l'expérience a bien montré que les retards pris dans l'accomplissement des CR ne font qu'empirer inutilement les problèmes de coordination. Une demande de déplacement de service n'est acceptée que dans des cas exceptionnels et motivés. Afin de protéger les étudiants contre ce genre de situation désagréable, l'armée collabore depuis des années étroitement avec les universités et les hautes écoles spécialisées. Cet été, l'aide-mémoire relatif à la « coordination de la formation civile et militaire » a été remanié à cet égard et comprend toutes les informations pertinentes pour les étudiants.

### Aide

Les services de consultation de la formation civilo-militaire des hautes écoles et d'autres



établissements d'enseignement, les organes de liaison de la formation civilo-militaire des régions territoriales ainsi que les commandements d'arrondissement des cantons et le domaine du Personnel de l'armée s'engagent activement dans la résolution de problèmes de coordination. ■

### Informations complémentaires

- [www.zivil-militaer.ch](http://www.zivil-militaer.ch)
- [www.kfh.ch](http://www.kfh.ch) (conférence des hautes écoles spécialisées) > nouvelles dates de semestres
- [www.armee.ch/info](http://www.armee.ch/info)  
> Etudes et armée > Informations générales  
> Je suis un militaire faisant des études
- Aide-mémoire (form 95.036) disponible sur Internet ou sur papier en s'adressant à [verkauf.militaer@bbl.admin.ch](mailto:verkauf.militaer@bbl.admin.ch) ou BBL/Militär-drucksachen, Fellerstrasse 21, 3003 Berne

Service SMS/MMS de l'armée

## Les dates des cours de répétition à portée de main

**L'ensemble des dates des cours des formations militaires actives peuvent être interrogées par le téléphone portable. Sur demande, le logo de la troupe est fourni en sus.**

(fsta) Depuis près d'un an, les militaires ont la possibilité d'interroger les dates de leurs cours de répétition au moyen du service SMS/MMS mis à leur disposition par l'Armée suisse en collaboration avec l'entreprise bâloise Bex Media (cf. article dans ARMÉE actualités 2-06). Ce service a été utilisé plus de 1000 fois à ce jour. A cet effet, il suffit à l'utilisateur d'envoyer un SMS gratuit au

numéro 468, avec le mot-clé SMS MILITAIRE suivi de l'incorporation (SMS MILITAIRE CpEMsapchars11, par exemple). Il recevra alors immédiatement les indications relatives à son prochain service sous forme de SMS qui lui coûtera 40 centimes.

Grâce aux possibilités supplémentaires offertes par le système MMS (Multimedia Message), les dates des convocations peuvent être complétées par des précisions supplémentaires, notamment au sujet des dispenses. Le logo de la formation militaire est disponible dans trois formats courants. L'interrogation se fait au moyen d'un SMS envoyé au numéro 468, en indiquant le mot-clé

MMS MILITAIRE suivi de l'incorporation (MMS MILITAIRE CpEMsapchars11, par exemple). Le MMS comprenant du texte et des images coûtera CHF 1.50.

Les dates des cours de répétition sur Internet: [www.armee.ch/wk](http://www.armee.ch/wk) ■



Munitions de poche

## Restitution des munitions de poche dans les écoles et les cours

**Les militaires sont invités à restituer leurs munitions de poche dans les écoles et les cours de cette année et de l'année prochaine. Une restitution auprès des magasins de rétablissement est également possible.**

(fsta) Lors de la session d'automne, les Chambres fédérales ont chargé le Conseil fédéral de retirer les munitions de poche. Depuis le mois d'octobre de cette année, l'État-major de conduite de l'armée a stoppé la remise des munitions de poche. Il s'agit désormais de reprendre les munitions de poche qui ont déjà été distribuées. Les militaires qui accomplissent un service à la troupe ou un service d'instruction sont priés de les restituer pendant leur service. La restitution est notée dans le livret de service. Les soldats ou les cadres qui n'accomplissent aucun service d'ici à la fin de l'année 2009 peuvent restituer personnellement leurs munitions de poche auprès d'un des 26 magasins de rétablissement de la Base logistique de l'armée. Tous les militaires recevront une lettre avec des informations détaillées. D'ici la fin de l'année 2008, la majeure partie des quelque 257'000 emballages contenant des munitions de poche sera retirée. Le retrait des munitions de poche sera achevé en 2009. ■



**[www.armee.ch/munitionsdepoche](http://www.armee.ch/munitionsdepoche)**

Vidéos sur [www.youtube.com](http://www.youtube.com)

## Des plaisanteries qui mènent loin

**Plusieurs fois déjà, des séquences de vidéo scandaleuses montrant des militaires suisses ont été publiées sur « YouTube ». L'identification des personnes s'est avérée facile.**

Les derniers exemples reconstituent des scènes de violence avec des exécutions fictives et présentent en partie des contenus sexistes et racistes. Les militaires suisses impliqués ont été rapidement identifiés. L'affaire a été confiée à un juge d'instruction et les vidéos ont été supprimées du réseau. ■

**You Tube**  
Broadcast Yourself™

### Qu'est-ce que « YouTube » ?

« YouTube » est un portail Internet très populaire permettant à ses utilisateurs de visualiser gratuitement des séquences de vidéo et d'en publier eux-mêmes. Outre des extraits de films et d'émissions télévisées ainsi que des vidéoclips, on y trouve également de nombreuses productions privées.

### Clic!

- [www.pdg.ch](http://www.pdg.ch)
- [www.ailes-romandes.ch](http://www.ailes-romandes.ch)
- [www.commandokurs.ch](http://www.commandokurs.ch)
- [www.armedforces.ch](http://www.armedforces.ch)

Patrouille des Glaciers (PDG) : la course unique dans le massif alpin valaisan  
Site des amateurs des Forces aériennes suisses  
Informations sur l'accomplissement du cours commando 2008  
Swiss Armed Forces Gallery : images du service militaire

## Quiz

# Connaissez-vous vos droits et vos obligations ?

En tant que militaire, quelles sont vos connaissances par rapport à vos droits et à vos obligations ? Ce quiz vous permet d'y voir plus clair ! Toutes les réponses figurent dans le règlement de service (RS 04) et dans l'annexe (extrait de la procédure disciplinaire). Une seule réponse correcte pour chaque question.

Si vous avez répondu correctement à toutes les questions et que vous alignez la lettre correspondant à chaque réponse, vous obtenez deux mots. Inscrivez la solution sur le talon-réponse ci-joint et renvoyez le talon.

**Des prix seront tirés au sort parmi les réponses correctes :** CD-ROM « Recettes militaires » et livres de poche « Armée suisse 2007/08 ».

## Question 1 : Responsabilité

- Q**  Les subordonnés assument des responsabilités dans la mesure où cela leur a été expressément ordonné par le supérieur.
- R**  Seuls les supérieurs assument des responsabilités.
- S**  Les subordonnés, à tous les échelons, portent aussi des responsabilités.

## Question 2 : Information

- I**  L'obligation de s'informer est valable à partir du grade de lieutenant.
- E**  Chaque militaire s'efforce d'acquérir les informations importantes pour l'exécution de sa mission.
- H**  Il est important que le supérieur communique son ordre à tout le monde. Il n'est pas tenu de faire connaître les réflexions qui ont conduit à sa décision.

## Question 3 : Voie hiérarchique

- A**  La voie hiérarchique se réfère à toutes les rues et à tous les chemins qui peuvent être empruntés uniquement par des véhicules militaires.
- C**  La voie hiérarchique découle de l'organisation du commandement. Elle relie les différents échelons de commandement, sans en omettre aucun.
- D**  Dans les affaires le concernant personnellement, le militaire est également autorisé à ne pas s'adresser directement à son commandant. La voie hiérarchique conduit au commandant de compagnie via le chef de groupe ou le chef de section.

## Question 4 : Ordres et obéissance

- U**  Un subordonné qui n'a pas compris ce qu'on attend de lui demande les explications nécessaires.
- D**  Le militaire est tenu d'obéir à un ordre uniquement s'il a été émis par une personne de rang plus élevé.
- F**  Le respect à l'égard du supérieur nécessite qu'un ordre soit également exécuté lorsque le subordonné n'a pas compris tous les détails de l'ordre.

## Question 5 : Ordres et obéissance

Si les circonstances se sont considérablement modifiées depuis la dernière donnée d'ordres et que la liaison avec le supérieur est interrompue,

- A**  l'ordre doit être suivi dans tous les cas, car le supérieur a déjà envisagé toutes les possibilités en prenant sa décision.
- I**  il faut dans tous les cas attendre de pouvoir entrer en contact avec le supérieur, car celui-ci assume seul la responsabilité de son ordre.
- R**  les subordonnés peuvent, si nécessaire, déroger aux ordres reçus lorsqu'il n'est pas concevable d'attendre de nouveaux ordres. Toutefois, ils agissent toujours selon l'intention de leur supérieur et l'informent dès que possible.

## Question 6 : Marche du service

- S**  La marche du service est l'affaire du sergent-major et du fourrier en collaboration avec les ordonnances qui leur sont subordonnés. Ceux-ci se chargent notamment du cantonnement, de la subsistance et du matériel.
- I**  Par marche du service, on entend l'organisation de la vie quotidienne d'une formation militaire. La ponctualité, la précision et la propreté sont indispensables à la marche du service.
- T**  La marche du service se réfère au temps de travail et de repos des militaires. Le congé personnel et les week-ends ne font pas partie de la marche du service.

## Question 7 : Camaraderie

- F**  La camaraderie concerne les périodes en dehors du temps de service, par exemple lors des sorties ou des congés. Exceptionnellement, la camaraderie peut également être renforcée dans le cadre d'une manifestation organisée (p. ex. soirée de la compagnie).
- T**  La camaraderie implique que tous les militaires respectent la personnalité et la propriété des autres militaires et qu'ils se portent assistance en cas de détresse ou de danger.
- C**  La camaraderie existe entre les subordonnés et représente le pendant du devoir d'obéissance.

**Question 8: Obligation d'entretenir l'équipement et le matériel**

- U**  L'obligation d'entretenir l'équipement et le matériel est avant tout applicable durant le temps de service. En dehors du service, les militaires n'assument aucune responsabilité particulière car le matériel ne leur appartient pas. Ils sont toutefois tenus de remplacer le matériel défectueux ou perdu auprès du magasin de rétablissement (ancienne-ment arsenal) avant le CR.
- E**  Pendant toute la durée de leurs obligations militaires, les militaires doivent garder en lieu sûr et protéger contre la perte, les dégâts ou la destruction, leur équipement personnel et tout autre matériel supplémentaire qui leur est confié.
- O**  Le militaire n'est pas personnellement responsable de la perte de son équipement ou des dégâts subis. La responsabilité de la formation est engagée pour couvrir les dégâts. Si nécessaire, une retenue de solde est effectuée.

**Question 9: Entretien personnel avec le commandant**

- A**  Les subordonnés directs (chefs de section, sergents-majors, fourriers) ont le droit à un entretien personnel avec le commandant de compagnie. La voie hiérarchique doit être respectée.
- L**  Si l'entretien individuel ne peut avoir lieu ou s'il n'aboutit pas à un résultat satisfaisant, le militaire peut en référer à son commandant lors d'un entretien personnel.
- K**  Les militaires ont droit à un entretien personnel avec leur commandant. Ils n'ont toutefois pas le droit de savoir comment le commandant évalue l'affaire et quelles mesures il prend.

**Question 10: Plainte de service**

- I**  Les militaires peuvent déposer une plainte de service écrite lorsqu'ils sont convaincus de subir une injustice de la part d'un supérieur militaire, d'un autre militaire ou d'une autorité militaire.
- S**  Déposer une plainte de service signifie se défendre par écrit, dans le délai prévu, contre une mesure disciplinaire injustifiée.
- Y**  Une plainte de service peut compromettre les relations entre un supérieur et un subordonné. Le supérieur peut par conséquent attendre la fin du service pour traiter la plainte.

**Question 11: Faute disciplinaire**

- F**  Commet une faute disciplinaire uniquement celui qui enfreint intentionnellement les prescriptions et les ordres écrits (p. ex. également l'ordre de service).

- D**  Tous les actes délictueux sont punis sur le plan disciplinaire pour autant qu'ils soient commis durant le service militaire.
- B**  Le dérangement de la marche du service ou l'infraction aux règles de base de la convenance constituent également une faute disciplinaire.

**Question 12: Fixation de la peine**

- K**  L'entrée tardive au service après une sortie est toujours sanctionnée au minimum par une interdiction de sortie ou d'une amende supérieure à CHF 100.–.
- E**  Le type et l'étendue de la peine ne sont jamais fixés au préalable. Ils doivent être précisés après que la faute a été commise. Les motifs, le comportement personnel et la conduite militaire sont pris en considération.
- I**  Une faute commise pour la première fois ne conduit pas à une sanction disciplinaire.

**Question 13: Réprimande**

- V**  La réprimande signifie qu'une fois de plus, aucune sanction n'a été prononcée.
- R**  La réprimande constitue également une faute disciplinaire.
- F**  La réprimande a été supprimée dans la nouvelle armée.

**Question 14: Amendes disciplinaires**

- T**  Les amendes disciplinaires restées impayées peuvent être converties en arrêts.
- F**  Les amendes disciplinaires restées impayées peuvent être converties en une réprimande sévère.
- G**  Les amendes disciplinaires restées impayées entraînent une nouvelle procédure disciplinaire.

**Question 15: Recours disciplinaire**

- E**  Un recours disciplinaire contre une décision disciplinaire peut être adressé au supérieur direct dans un délai de 24 heures durant le service et dans un délai de 5 jours en dehors du service.
- D**  La sanction disciplinaire ne peut pas être contestée, car il s'agit d'une affaire de service.
- G**  Un recours contre une décision disciplinaire peut être adressé dans un délai de 10 jours si une provision proportionnée à l'importance de l'affaire a été effectuée dans ce délai.

Thomas Christen, Affaires juridiques de la Défense,  
chef du Service juridique 2

**Solution :**

et

. Armée suisse

Inscrivez la solution  
sur le talon-réponse ci-joint  
et renvoyez le talon.

Lutte contre les incendies en Grèce

## Task Force PELO

**L'Armée suisse a apporté son appui à la Grèce pour lutter contre les terribles incendies de forêt: du 27 août au 4 septembre, la Task Force PELO a été engagée avec pas moins de 4 hélicoptères Super Puma et 39 personnes dans la presqu'île du Péloponnèse.**

Communication des Forces aériennes

Pendant près de 100 heures de vol, 15 pilotes ont participé à la lutte contre les pires incendies de forêt que la Grèce ait connus depuis des décennies. La délégation suisse était stationnée au point d'appui militaire près de la ville Kalamata dans la presqu'île du Péloponnèse où les incendies de forêt étaient particulièrement violents au cours des deux semaines passées.

Dans des sacs souples appelés «Bambi-Bucket», un Super Puma peut transporter jusqu'à deux tonnes et demie d'eau à déverser sur le feu. Au cours de près de 580 vols d'extinction, les Suisses ont ainsi répandu 1,2 million de litres d'eau. Sur les 15 pilotes, 16 mécaniciens et 8 collaborateurs de l'état-major, environ 25 personnes étaient toujours sur place. ■

*Photos: cap Beat Hedinger*



### Patrick Büchi, pilote (36)

« Un engagement très utile! L'ampleur des incendies était considérable. Nous avons d'abord pensé que nous ne pourrions pas contribuer à améliorer la situation. Toutefois, nous nous sommes rapidement rendu compte que nous étions en mesure de le faire et que les personnes sinistrées avaient besoin de notre aide. ... Nos mécaniciens sont formidables et se donnent à 200%. Même tard le soir, lorsque les pilotes leur laissent les machines après l'atterrissage, ils continuent leur travail. »

### Les pays suivants ont apporté leur aide:

(☒= hélico)

France :	4 Canadair 215
Italie :	1 Canadair 415
Espagne :	2 Canadair 215
Portugal :	1 Canadair 215
Autriche :	2 Bell 212 (☒), 3 Turbo Porter
Suisse :	4 Super Puma (☒)
Allemagne :	3 Sikorsky CH-53 (☒)
Pays-Bas :	2 Cougar (☒) 1 Bell 214 (☒)
Slovénie :	1 ☒
Suède :	1 ☒
Norvège :	1 Bell 214 (☒)
Israël :	3 ☒
Russie :	2 MI-26 (☒) 1 Kamov (☒)

### Carlo Colmelet, mécanicien (24)

« Cette chaleur rend le travail très difficile. Chaque jour, je bois des litres et des litres d'eau. Contrairement à nos engagements en Suisse, nous devons rincer les turbines chaque soir en raison de l'eau salée que les Super Puma puisent dans la mer et des embruns emportés par le mouvement des rotors. Le sel pénètre dans les moindres rainures, même dans les turbines. Actuellement, mes collègues et moi travaillons près de 14 heures par jour. Je suis particulièrement motivé parce que je sais que nos pilotes fournissent un excellent boulot ici. »



## Aide suisse honorée par la Grèce

Le ministre de l'ordre public, Vyron G. Polydoros, remercie par un diplôme d'honneur les participants civils et militaires suisses venus lutter cet été contre les incendies de forêts et de broussailles dans la presqu'île du Péloponnèse.



## Alfredo Rima, chef mécanicien (37)

« La communication était au début un peu difficile parce que nous ne parlons pas grec et que les camarades grecs ne comprenaient pour la plupart ni l'allemand, ni le français, ni l'italien, ni même l'anglais. Mais avec un peu de bonne volonté, on arrive toujours à se débrouiller. »



## Beat Hedinger, pilote (31)

« C'est pour ce genre d'engagements que je suis devenu pilote d'hélicoptère, pour me rendre utile. Les mécaniciens fournissent un service exemplaire et on ne les entend jamais se plaindre. Chapeau ! Prélever de l'eau de mer pour les vols d'extinction constitue un défi particulièrement intéressant par rapport aux lacs en Suisse parce qu'il faut également tenir compte des vagues, du vent et de l'absence de points de repère. Ce qui m'a le plus marqué, c'est le premier jour de notre mission où nous avons pu aider des villageois qui essayaient sans relâche de défendre leurs maisons contre le feu. Pour eux, notre eau représentait littéralement un don du ciel. »

Championnats d'été de l'armée

# Victoire du relais de la brigade blindée 11



Les vainqueurs du relais, issus de la brigade blindée 11.

**Une certaine effervescence régnait dans le périmètre de la caserne de Wangen an der Aare les 30 et 31 août derniers, de nombreux sportifs s'y réunissant pour participer aux concours se déroulant dans le cadre des championnats d'été de l'armée 2007.**

Texte et photos : Philipp Indermühle

Le relais du vendredi après-midi constituait incontestablement le point d'orgue de ces jou-

tes. Au total, 79 équipes de cinq se sont lancées sur ce parcours de 40 minutes environ. Les premiers à ouvrir les feux furent les tireurs à 300 mètres, dont l'objectif était d'obtenir un maximum de points, puisque leur résultat déterminait ensuite le handicap avec lequel leurs collègues pouvaient s'attaquer au cross-country.

Et c'est par un soleil radieux que le chef de l'Armée, le commandant de corps Christophe Keckeis, a lui-même donné le coup d'envoi à

cette course. Par la suite, d'autres disciplines attendaient les concurrents, à savoir une mini-course d'orientation, un parcours VTT ainsi qu'un mini-cross assorti d'un lancer de précision. Tous les participants se sont dépensés sans compter, même si tous n'avaient pas les mêmes ambitions.

A notre grande satisfaction, beaucoup de jeunes ont participé aux championnats, parmi lesquels de nombreuses recrues. Pour ces dernières, la compétition était une occasion rêvée d'agrémenter quelque peu leur quotidien militaire. « Quel bonheur de pouvoir à nouveau enlever la tenue de combat », ose même la recrue Sandro Anaheim dans un large sourire.

Le relais a été remporté avec une avance confortable par l'équipe composée du capitaine Andreas Schwarz, du premier-lieutenant Bernhard Rieder, du capitaine Thomas Krähenbühl, du soldat Martin Walther et du soldat Jakob Urban. « Ce n'est pas la première fois que nous participons, mais nous avons à chaque fois manqué la victoire de très peu », a raconté Thomas Krähenbühl. « Cette fois-ci, tout a marché comme sur des roulettes. La composition de l'équipe était vraiment optimale. » Et d'ajouter, d'une seule et même voix : « Lors des championnats d'hiver, nous serons dans tous les cas de la partie. » ■

## Inscrivez-vous dès maintenant aux cours de sport militaire d'hiver 2008

**Une semaine de sports d'hiver, de camaraderie et de nature, cela vous dirait ? Les deux cours de sport militaire d'hiver à Lenk et à Andermatt offrent des formations de niveau supérieur dans toutes les catégories.**

Des instructeurs de sports de neige professionnels assurent des entraînements appropriés tant pour les débutants que pour les experts. Outre les groupes de ski alpin et de ski de fond traditionnels, le programme propose également des cours de snowboard et de télémark. L'instruction dans le terrain (avalanches, p. ex.) et des présentations en salle de théorie sont également prévues (rapports d'expéditions en montagne, respect du gibier dans les montagnes, etc.). Les cours présentent l'occasion idéale et à moindres frais d'apprendre une nouvelle discipline des sports de neige ou de perfectionner sa propre technique.

L'essentiel en bref :

- Cours volontaire de sport militaire d'hiver 1/2008, **Lenk, 15.01.–19.01.2008**
- Cours volontaire de sport militaire d'hiver 2/2008, **Andermatt 12.02.–16.02.2008**
- **Les cours sont gratuits pour les militaires.** Les forfaits des remontées mécaniques et des pistes de ski de fond sont offerts à des conditions très avantageuses.
- Pour de plus amples informations : **[www.wintersportkurs.ch](http://www.wintersportkurs.ch)**
- Documents d'inscription : [www.he.admin.ch](http://www.he.admin.ch) (rubrique « Activités hors du service »)
- **Délai d'inscription : 14 décembre 2007**

Plt Adrian Aebi, rempl cdt C sport mil hiver 1 2008

## Championnats d'été de l'armée 2007: classement

### Concours individuels

**Tirs au fusil d'assaut:** 1. Hptfw Heinz Rieder (LvB Pz/Art) 93. 2. Gfr Philippe Mottaz (ehem. AdA) 90. 3. Kpl Peter Ramseier (GWK 1) 89. 4. Wm Hans Walther (UOV Langnau) 88. 5. Sdt Daniel Berchtold (LvB Log) 86. 6. Stabsadj Regula Ita (GWK 2) 86. – 102 classés.

**Aviron:** 1. Sdt Ruedi Berwert (LvB Inf) 1:27.50. 2. Wm Reto Eberhard (Gruppe Egolf) 1:29.30. 3. Sdt Dominik Gysi (FU Br 41) 1:31.10. 4. Rekr Tim Schläpfer (LvB Inf) 1:32.70. 5. Sdt Joël Matthey (LvB Pz/Art) 1:34.00. 6. Rekr Tobias Zumbühl (LvB Log) 1:35.10. – 113 classés.

**Course d'obstacles:** 1. Kpl Thomas Spichtig (GWK 1) 1:26.44. 2. Oblt Pleurat Murtaj (EKF S 64) 1:26.91. 3. Obgfr Christoph Jost (LvB Log) 1:28.56. 4. Rekr Loïc Schönenberger (LvB Inf) 1:29.40. 5. Rekr Sandro Concenteri (LvB Inf) 1:29.66. 6. Sdt Davide Nollo (LvB Pz/Art) 1:34.49. – 74 classés.

**Cross-country:** 1. Sdt Martin Walther (Pz Br 11) 13:18.44. 2. Obfr Peter Ibig (Gren Kdo 1) 13:56.23. 3. Sdt Michael Klausner (Pz Log Kp 13 A) 14:44.81. 4. Maj Eric Kolly (Geb Inf Br 10) 14:47.14. 5. Rekr Florent Bajulaz (LvB Log) 14:59.92. 6. Oblt Lorenz Feldmann (Inf Br 5) 15:05.04. – 86 classés.

**Parcours VTT:** 1. Rekr Tim Schläpfer (LvB Inf) 6:50.25. 2. Sdt Michael Klausner (Pz Log Kp 13 A) 6:54.13. 3. Sdt Martin Walther (Pz Br 11) 7:07.11. 4. Obgfr Peter Ibig (Gren Kdo 1) 7:07.55. 5. Kpl Fernando Imhasly (GWK 1) 7:10.87. 6. Rekr Andreas Kolp (LvB Inf) 7:17.26. – 52 classés.

### Combiné

**Catégorie A (Armée Hommes):** 1. Sdt Martin Walther (Pz Br 11) 3770. 2. Obgfr Peter Ibig (Gren Kdo 1) 3511. 3. Sdt Michael Klausner (Pz Log Kp 13 A) 3419. 4. Rekr Tim Schläpfer (LvB Inf) 3352. 5. Rekr Sandro Concenteri (LvB Inf) 3318. 6. Rekr Loïc Schönenberger (LvB Inf) 3316. – 114 classés.

**Combiné catégorie B (Cgfr Hommes):** 1. Kpl Thomas Spichtig (GWK 1) 3206. 2. Kpl Peter Ramseier (GWK 1) 2951. 3. Kpl Patrick Bolliger (GWK 1) 2938. 4. Kpl Fernando Imhasly (GWK 1) 2883. 5. Kpl Eurgen Hodel (GWK 1) 2807. 6. Wm Emil Roth (GWK 1) 2686. – 14 classés.

**Combiné catégorie C (Open/anciens mil, police):** 1. Kpl André Gardi (UOV Langnau) 3247. 2. Hptbfm Stefan Thiele (D-Bundeswehr) 2962. 3. Sdt Pius Hess (ehem. AdA) 2918. 4. Wm Hanspeter Klausner (ehem. AdA) 2876. 5. Oblt Peter Buholzer (ehem. AdA) 2867. 6. Wm Roland Waldspühl (ehem. AdA) 2856. – 21 classés.

**Combiné catégorie D (Femmes):** 1. Stabsadj Regula Ita (GWK 2) 2762. 2. Sdt Tamara Bucher (Ter Reg 1) 2634. 3. Kpl Sandra Frei (GWK 1) 2357. – 7 classés.

### Relais

**Catégorie A:** 1. Pz Br 11 (Hptm Andreas Schwarz, Oblt Bernhard Rieder, Hptm Thomas Krähenbühl, Sdt Martin Walther, Sdt Jakob Urban) 39:27.11. 2. LvB Inf (Rekr Philip Flückiger, Rekr Christian Marro, Rekr Sales Wick, Rekr Daniel Oswald) 41:23.00. 3. LvB Pz/Art (Rekr Ueli Hartmann, Rekr Severin Jauch, Rekr Marco Birrer, Rekr Mario Schän, Rekr Andreas Odermatt) 41:27.69. 4. Pz Br 11 (Oberst i Gst Thomas Schneider, Oberst i Gst Eduard Hirt, Hptm Martin Rodel, Oblt Stephan Singer) 41:57.91. 5. LvB Inf (Rekr Daniel Büttiker, Rekr Kim Müller, Rekr Matthias Sieber, Rekr Marco Gerber, Rekr Dominic Haab) 42:15.12. 6. Uem/Fu RS 62 (Rekr Daniel Brändle, Rekr Sandro Ciolo, Rekr Nino Resegatti, Rekr Patrick Grundenmann, Rekr Reto Schmucki) 42:15.55. – 67 classés.

**Catégorie B:** 1. GWK 1 (Kpl Peter Ramseier, Kpl Thomas Spichtig, Wm Emil Roth, Kpl Fernando Imhasly, Kpl Peter Ramseier) 41:31.07. – 3 classés.

## « Pourquoi participez-vous à ces championnats d'été ? »



**Recrue Armin Sommer:** « Ça nous change du quotidien militaire. Ici, il n'y a pas d'agitation et les gens sont détendus. On peut même parler normalement avec les cadres supérieurs. »



**Major Stefan Wehrli** (à l'extérieur gauche, avec de gauche à droite: le Lt col Markus Schmid, le Lt col Michael Kiensch, le col EMG Markus Minder et le sdt Dominik Gysi):

« Si nous sommes là, c'est essentiellement en raison de mes talents de motivateur. J'ai déjà participé le matin à la compétition individuelle et j'y ai pris beaucoup de plaisir. »

### Recrue Sandro Annaheim

(à gauche, avec de gauche à droite Manuel Mosimann et Silvan Mangold): « Cette manifestation, c'est du pain béni. En temps normal, nous serions



en train de construire de quelconques conduites. Je préfère donc bien évidemment être ici et, pour une fois, retirer la tenue de combat pour quelques heures. »



**Capitaine Thomas Krähenbühl:** « C'est toujours avec un très grand plaisir que nous participons à ces compétitions. L'ambiance y est excellente. Et en tant que champions en titre, nous sommes naturellement presque tenus de revenir l'année prochaine. »

**Recrue Reto Schmucki** (à droite, avec la recrue Daniel Brändle): « Si nous sommes là, c'est pour le plaisir du sport – et naturellement aussi pour représenter les secrétaires. Par rapport à celles de Kloten, les infrastructures sont fantastiques. »



Projet de sevrage tabagique dans l'armée

## « Pour en finir avec la clope »

**Quiconque a déjà essayé sait de quoi il en retourne: arrêter de fumer n'est pas une mince affaire. Depuis le printemps 2007, diverses écoles de recrues proposent un programme de sevrage tabagique intitulé « Pour en finir avec la clope ». Les recrues qui désirent arrêter de fumer reçoivent une aide du Service médico-militaire de l'armée. Et c'est un succès: jusqu'à présent, quelque 80 recrues ont laissé tomber la cigarette ou ont radicalement réduit leur consommation.**

Texte et photo : Eva Zwahlen,  
suppl chef de la Communication  
de la Base logistique de l'armée (BLA)

Jusqu'à présent, l'armée a toujours été accusée d'encourager la cigarette. Les sondages du Service médico-militaire de l'armée (S méd mil) effectués dans les écoles de recrues au moment du lancement du projet de sevrage tabagique « Pour en finir avec la clope » démontrent toutefois le contraire: près de la moitié des conscrits à Aarau et à Frauenfeld étaient déjà fumeurs avant le début de leur école de recrues.

### **L'école de recrues, un environnement idéal**

Choisir les écoles de recrues pour lancer un programme de sevrage tabagique est absolument judicieux. Le Dr Christoph Karli en est convaincu: « Un tel programme de sevrage est d'autant plus efficace qu'il commence tôt. À l'école de recrues, il est en outre possible de bénéficier d'un suivi médical de longue durée sans avoir à s'absenter de sa place de travail. »

Le programme se base sur une étude effectuée par le docteur Karli en collaboration avec l'hôpital universitaire de Bâle. Une étude effectuée en 2004 au Centre de recrutement de Windisch et qui a consisté à sonder 2'604 conscrits sur leurs habitudes en matière de tabagisme. Quarante-

huit pour cent étaient des fumeurs réguliers, 42 pour cent des non-fumeurs, 4 pour cent se sont déclarés fumeurs épisodiques et 6 pour cent ont avoué avoir déjà fumé. Les conscrits ont approuvé l'idée d'un programme de sevrage tabagique dans un environnement militaire, ce qui a encouragé le lancement de « Pour en finir avec la clope ».

### **Grand taux d'acceptation**

La participation au programme de sevrage tabagique lancé au printemps 2007 est facultative. Les recrues qui désirent arrêter de fumer sont étroitement prises en charge par le personnel médico-militaire des différentes infirmeries. Selon le degré de dépendance des intéressés, les moyens utilisés à cet effet sont des substituts nicotiniques courants ou des médicaments ayant d'autres principes actifs. Les préparations thérapeutiques sont mises à disposition par l'hôpital universitaire de Bâle qui participe également au projet.

Le programme est très bien accepté par les recrues. Christoph Karli à ce sujet: « La grande majorité des recrues trouvent remarquable que l'armée se soucie de leur santé. Elles apprécient en particulier que le traitement soit offert gratuitement. » Afin que la marche du service ne soit pas trop perturbée par le programme, les responsables médicaux font leur possible pour que les entretiens-conseils aient lieu pendant les heures creuses ou les leçons de théorie.

### **Prix de reconnaissance de la Ligue suisse contre le cancer**

Il n'est pas encore définitivement décidé quelle suite sera donnée à ce projet de sevrage tabagique. Les données récoltées depuis le début du projet pilote permettent toutefois d'être optimiste: parmi les 80 recrues qui ont participé au programme, toutes ont arrêté de fumer ou di-




*Parmi les 80 recrues qui ont participé au programme, toutes ont arrêté de fumer ou diminué radicalement leur consommation de cigarettes.*

minué radicalement leur consommation de cigarettes. De plus, le projet sera étendu à la place d'armes de Thoune au début de l'école de recrues d'hiver.

Le succès de ce projet est également reconnu en dehors des milieux militaires: récemment, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a présenté ses félicitations pour les résultats obtenus jusqu'à présent, et l'armée autrichienne s'est approchée du chef de projet Christoph Karli pour obtenir des informations de fond à ce sujet. Le Dr Karli mentionne également non sans fierté l'obtention en octobre dernier du « Prix de reconnaissance 2007 de la Ligue suisse contre le cancer »: « Je suis particulièrement heureux de constater que nos activités sont reconnues par les milieux spécialisés. » ■

Les recrues qui désirent arrêter de fumer sont étroitement prises en charge par le personnel médico-militaire des différentes infirmeries.




 Schweizerische Eidgenossenschaft  
 Confédération suisse  
 Confederazione Svizzera  
 Confederaziun svizra

Nous sommes à la recherche, pour le contingent suisse au Kosovo,

### **de personnel militaire et de cadres de tous les échelons**

Armée suisse : engagement à l'étranger

### **SWISSCOY (KFOR, Kosovo)**

#### **Votre profil :**

au bénéfice d'une expérience professionnelle et de bonnes qualifications militaires, vous pouvez vous définir comme une personne d'une parfaite intégrité. Vous êtes de nationalité suisse, vous avez entre 20 et 45 ans et vous avez accompli avec succès votre école de recrues / école de cadres. Apte au service, vous vous caractérisez finalement par votre condition physique et votre force de caractère.

#### **Nos exigences :**

nous recherchons des personnes disponibles, pendant 8 mois (2 mois en Suisse et 6 mois à l'étranger). Mettant leurs compétences au service de la communauté internationale, ces personnes doivent être capables de s'adapter à la structure militaire et de travailler au sein d'un groupe dirigé au niveau international. De bonnes connaissances de la langue allemande sont exigées.

#### **Candidature écrite à :**

État-major de conduite de l'armée,  
Centre de compétences SWISSINT,  
J1 Personnel, Caserne Wil,  
6370 Stans-Oberdorf  
recruit.swissps@vtg.admin.ch  
www.armee.ch/peace-support

D'autres postes intéressants de l'administration fédérale se trouvent sous  
[www.stelle.admin.ch](http://www.stelle.admin.ch)

[www.armee.ch/peace-support-jobs](http://www.armee.ch/peace-support-jobs)

### **Agenda**

26.02.08	<b>DEMOEX</b> : défense, conduite combinée (SICUREZZA 07/08)	Bière
27.02.08	<b>DEMOEX</b> : sauvegarde des conditions d'existence (SICUREZZA 07/08)	Wangen a. A.
29.02.08–01.03.08	<b>Championnats d'hiver de l'armée WIWA</b> <a href="http://www.armee.ch/sat">www.armee.ch/sat</a>	Andermatt
27.03.08	<b>DEMOEX</b> : sûreté sectorielle (SICUREZZA 07/08)	Walenstadt
16.–20.04.08	<b>Patrouille des Glaciers</b> <a href="http://www.pdg.ch">www.pdg.ch</a>	Zermatt / Verbier
19.04.08	<b>40<sup>e</sup> marche autour du lac de Zoug (MuZ)</b> <a href="http://www.uov-zug.ch/muz.htm">www.uov-zug.ch/muz.htm</a>	Zoug
22.04.08	<b>DEMOEX</b> : Air Power (SICUREZZA 07/08)	Payerne
17.–18.05.08	<b>2 jours de marche de Berne</b> <a href="http://www.berner2tagemarsch.ch">www.berner2tagemarsch.ch</a>	Belp BE
11.10.08	<b>50<sup>e</sup> course militaire de Thoue</b>	Thoue
16.–20.10.08	<b>4<sup>e</sup> tir international bâlois de Sainte-Barbe</b> <a href="http://www.barbaraschiessen.org">www.barbaraschiessen.org</a>	Liestal

Exercice trinational de mesure de la radioactivité ARM 07

# Le rayonnement naturel comme base de comparaison



Photos : Sam Iselin

Le Lt col Thomas Häfeli et l'of spéc Daniel Sütterlin de la CENAL surveillent l'avancée des mesures sur l'écran du système de mesures. Les zones qui ont été survolées sont colorées en vert. Cela signifie que seule de la radioactivité naturelle y a été détectée.

**Fin août, la Centrale nationale d'alarme (CENAL) a organisé, en collaboration avec des spécialistes de Suisse, d'Allemagne et de France, une semaine d'exercices consacrés à des mesures de la radioactivité depuis les airs. Dans le secteur de Bâle, la CENAL a en outre testé la collaboration avec les forces d'intervention du Canton de Bâle-Campagne dans le domaine de la détection et de la récupération de matériaux radioactifs.**

Cindy Seiler, cheffe Communication CENAL  
Sam Iselin, rédacteur ARMÉE actualités

La base de données qui en résulte fournit des repères en cas d'incident avec du matériel irradié.

La mesure de la radioactivité normale dans les agglomérations urbaines fait partie, depuis des années, des priorités du programme de mesures aéroradiométriques (voir encart) de la CENAL. La base de données qui en résulte fournit des repères en cas d'incident avec du matériel irradié : le moindre écart par rapport à la situation normale

- les spécialistes de la CENAL (Office fédéral de la protection de la population, DDPS) et de l'État-major CENAL du Conseil fédéral ;
- l'équipage d'hélicoptère avec un Super Puma des Forces aériennes (Défense, DDPS) ;
- des spécialistes NBC militaires du Centre de compétences NBC de l'État-major de conduite de l'armée (Défense, DDPS) ;
- des spécialistes en aéroradiométrie et sécurité de la Division principale de la Sécurité des Installations Nucléaires de l'Office fédéral de l'énergie OFEN (DETEC).

## Une collaboration internationale dans l'agglomération trinationale

Cette année, le programme d'aéroradiométrie de la CENAL était axé sur la collaboration internationale et l'aide mutuelle en cas d'incident. L'Office fédéral allemand de radioprotection et le Commissariat français à l'énergie atomique (CEA) ont pris part à l'exercice. L'équipe allemande a survolé le secteur en Eurocopter EC-135 de la Police fédérale, alors que l'équipe française a utilisé un Eurocopter « Fenec » de l'Armée de l'Air.

Tandis que des mesures ont été effectuées par toutes les équipes au-dessus des alentours des centrales nucléaires de Gösgen et Mühleberg, les équipes se sont réparties une grande superficie de l'agglomération trinationale le 29 août : chacune a survolé avant tout son propre territoire national. Les hélicoptères ont survolé les secteurs à mesurer dans des couloirs aériens parallèles à moins de 100 mètres au-dessus du sol. Comme on pouvait s'y attendre, aucune augmentation de la radioactivité n'a été constatée. Pour terminer, des spécialistes des trois

– c'est-à-dire des valeurs de rayonnement supérieures aux valeurs normales – peut être constaté rapidement.

Au cours de ces dernières années, la Centrale nationale d'alarme a déjà saisi les données aéroradiométriques concernant Lausanne, Davos, Bellinzone, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. De plus, les Centrales nucléaires suisses, l'Institut Paul Scherrer et le Dépôt intermédiaire de déchets radioactifs de Villigen sont aussi survolés régulièrement.

## Des compétences techniques réunies

Diverses parties sont impliquées dans ces engagements d'aéroradiométrie :

### L'aéroradiométrie (ARM) : la méthode de la première heure

L'aéroradiométrie permet de mesurer rapidement un secteur depuis les airs en cas de suspicion de pollution radioactive ou de sources radioactives. Grâce à un Super Puma muni d'un appareil de mesure, il est possible de mesurer une surface de quelque 70 km<sup>2</sup> en trois heures. Les résultats des mesures sont disponibles immédiatement après l'atterrissage et donnent des indications importantes aux équipes de radioprotection au sol qui savent alors où débiter leurs mesures localisées.

équipes ont rassemblé leurs données sur une carte commune. Cette carte de la radioactivité de l'agglomération trinationale peut être consultée sur le site [www.naz.ch](http://www.naz.ch). La couleur dominante qui y figure est un bleu rassurant, ce qui signifie qu'aucune radioactivité exagérée n'est à signaler.

### Une simulation de situation grave à Muttenz

La CENAL et les forces d'intervention du canton de Bâle-Campagne se sont entraînées à détecter et récupérer des sources radioactives à la gare de triage de Muttenz. Un commandant de la place sinistrée, la section NBC de la compagnie de protection civile cantonale, la section de mesure de la défense NBC de Bâle-Campagne, le Centre de compétences NBC de l'armée et l'Institut Paul Scherrer (IPS) y ont également pris part.

Environ 30 forces d'intervention ont procédé à la détection de sources radioactives en bénéficiant d'une protection intégrale, les ont récupérées et mises en sécurité. Ces sources radioactives – par ailleurs fermées – ont été éparpillées par l'Institut Paul Scherrer et surveillées tout au long de l'exercice par les spécialistes du Centre de compétences NBC de l'armée.

L'hélicoptère utilisé pour les mesures aéroradiométriques a tout d'abord survolé le secteur à la recherche d'une augmentation de la radioactivité. Les zones présentant des valeurs élevées ont immédiatement été communiquées par radio aux forces d'intervention. Celles-ci ont pu ensuite rechercher les sources radioactives de manière ciblée et les mettre en sécurité.

Des résultats optimaux peuvent être obtenus en combinant mesure rapide de précision moyenne depuis les airs et mesures précises au sol en cas de valeurs radioactives élevées. ■

### Centrale d'alarme nationale (CENAL)

La CENAL est l'organe technique de la Confédération pour les événements extraordinaires. C'est une division de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) au sein du Département DDPS.

Elle est chargée de la gestion d'événements tels que l'augmentation de la radioactivité, les accidents chimiques de grande ampleur, la rupture et le débordement d'ouvrages d'accumulation, la chute de satellites et les dangers naturels. À la suite de la décision du Conseil fédéral du 30 mai de cette année, la CENAL sera transformée en centre d'annonce et de suivi de la situation pour l'ensemble du domaine de la protection de la population. Dans le domaine de la radioactivité, elle a en outre la compétence de prendre des mesures immédiates pour protéger la population.

[www.naz.ch](http://www.naz.ch)



Exemple de la centrale nucléaire de Mühleberg/BE: deux heures sont nécessaires au Super Puma pour mesurer en lignes de mesure parallèles distantes de 250 mètres la région entourant la centrale nucléaire. Le quadrillage est programmé sur le système de navigation de bord NADIR et l'autopilote maintient le cap et la vitesse à env. 100 km/h. Cependant, les pilotes naviguent manuellement à l'altitude constante exigée de 300 pieds (90 m) au-dessus du sol: cela donne des profils de vol intéressants, surtout sur la zone à la topographie tourmentée du Wohlensee. Et ce d'autant plus, lorsque l'hélicoptère doit passer de manière répétée à basse altitude près des pylônes à haute tension de la centrale nucléaire.



Le système de mesure portable de la DSN est monté pour les vols de mesure dans un Super Puma des Forces aériennes. En cas de besoin, le vol aux instruments permet aussi des engagements par mauvais temps. Le système utilise un détecteur d'iodure de sodium (NaI) qui permet de détecter un rayonnement ionisant. Un amplificateur convertit ensuite la réaction en un signal mesurable. Le spectromètre permet l'identification du type de rayonnement.

Parallèlement à l'activité de cet appareil, les informations concernant la position fournies par le Global Positioning System (GPS), la pression de l'air, la température extérieure, la hauteur radar et l'angle de site de l'hélicoptère sont également enregistrées. L'écran affiche les bandes mesurées avec un code de couleur qui permet de rendre visible immédiatement une augmentation de la radioactivité.

Swiss Raid Commando à Bière

# Rien ni personne n'arrête les raiders suisses

**Fin septembre a eu lieu la 17<sup>e</sup> édition déjà du Swiss Raid Commando (SRC). 568 participants suisses et étrangers ont fait le voyage jusqu'à Bière afin de prouver leur résistance physique et psychique dans le cadre d'une compétition exigeante.**

Philipp Indermühle

Les participants ont combattu en patrouilles de quatre hommes dans l'espoir d'avoir l'honneur de figurer sur le podium à la fin. Pour ce faire, ils se sont jetés dans l'eau froide, ont escaladé des parois abruptes et ont grimpé le long de cordes ou ont dû faire prisonniers des «terroristes» lors d'un combat de rues. Les participants ont également dû faire preuve de dextérité à vélo militaire et dans la manipulation du fusil. Les efforts physiques ainsi que la charge psychique ont été extrêmes pour tous. En plus de la contrainte physique élevée, ils n'ont eu droit qu'à très peu de sommeil, voire à pas de sommeil du tout. Il leur a fallu surmonter 36 heures d'engagement d'affilée; 80 kilomètres ont été parcourus sur deux roues, dont 20 à pied en poussant les vélos.

Le SRC est une compétition exigeante. Les participants doivent suivre une solide préparation qui s'avérera décisive pour le déroulement de la compétition. Il ne s'agit pas uniquement d'être en bonne condition physique. La mobilité et l'endurance sont une chose, mais il est également nécessaire d'avoir des connaissances approfondies du maniement des armes légères, des armes d'appui, des explosifs et des armes antichars. L'utilisation de premier ordre de techniques d'infiltration et d'exfiltration ainsi que de manœuvres de sabotage et de diversion constitue un avantage. En outre, les raiders doivent pouvoir s'exprimer en français, allemand ou anglais.

## **Domination suisse depuis 17 ans**

Lors de toutes les éditions précédentes, les équipes suisses sont toujours restées invaincues – et

cela s'est confirmé cette année encore. Mais de justesse, car l'équipe norvégienne «T-BAT/Rype HV-12» suivait de près l'équipe suisse gagnante «EM Brigade blindée 1». Les Suisses ont obtenu 31'358 points et les Norvégiens 31'349. Et c'est une autre patrouille suisse, «Cougar», qui a occupé la troisième place.

Personne ne peut vraiment expliquer cette domination suisse de longue date. Le major EMG Pierre-Yves Franzetti, membre du com org et porte-parole du SRC, avance cependant trois hypothèses possibles: «Tout d'abord, les Suisses connaissent mieux le terrain que les raiders étrangers. Ensuite, il faut dire que les exercices sont tirés de la phase d'action de l'Armée suisse; les participants les connaissent donc déjà en partie.» Le major EMG Pierre-Yves Franzetti a encore une troisième explication: l'excellente préparation des participants suisses qui attestent tous d'une condition physique au top niveau.

## **«Une question de temps»**

Le SRC est divisé en deux phases: une première phase de sélection a lieu tôt le vendredi matin et sert de base aux participants pour la phase d'action qui débute tard le vendredi soir. Il ne s'agit pas de se qualifier dans cette première partie. C'est le placement qui y est décisif pour le choix de la mission dans la phase d'action. L'équipe la mieux placée peut choisir parmi toutes les missions, alors que la dernière doit se contenter de ce qui reste. Les équipes les mieux classées ont pu toutes ensemble choisir une mission à haut risque qui permet de rapporter un nombre de points important.

Dix équipes ont terminé la phase d'action en obtenant le maximum de points, ce qui n'a rien changé à la répartition des places sur le podium. L'équipe suisse gagnante avait déjà

## **Classements SRC 2007**



*Épuisés, mais fiers, les membres de l'équipe gagnante «EM Brigade blindée 1» présentent leurs médailles d'or tant convoitées.*

### **Classement général**

1. EM Brigade Blindée 1 (Suisse) 31'358 points.
2. T-BAT/Rype HV-12 (Norvège) 31'349.
3. Cougar (Suisse) 30'240.
4. VII Inspektion Infanterieschule (Allemagne) 29'909.
5. EROK-1 (Estonie) 29'728.
6. Norway 1 (Norvège) 28'989.
7. GITE (Suisse) 28'964.
8. 13/1 (France) 28'921.
25. Suedfoehn (Suisse) 28'870.
10. Gren. mont/char (Suisse) 28'649.

### **Phase de sélection**

1. EM Brigade Blindée 1 (Suisse) 13'341 points.
2. T-BAT/Rype HV-12 (Norvège) 13'332.
3. Cougar (Suisse) 13'223.
4. Norway 1 (Norvège) 12'222.
5. 13/1 (France) 11'904.
25. VII Inspektion Infanterieschule (Allemagne) 11'892.

### **Phase d'action**

Première place (toutes les équipes ayant obtenu 18'017 points): Suedfoehn (Suisse), VII Inspektion Infanterieschule (Allemagne), GITE (Suisse), EROK-1 (Estonie), GRIF (Suisse), EM Brigade blindée 1 (Suisse), Creve coeur (Suisse), Ecole Gren 4 (Suisse), T-BAT/Rype HV-12 (Norvège), Gren. mont/char (Suisse).



Photos : SRC

acquis ses neuf points d'avance lors de la phase de sélection. « Les scores n'ont jamais été aussi serrés », affirme le major EMG Pierre-Yves Franzetti. « Ce n'est probablement plus qu'une question de temps pour qu'une équipe étrangère gagne une des prochaines éditions de la compétition. » 131 des 142 patrouilles au départ sont allées jusqu'au bout de la compétition.

réjouissant a pu être tiré : « C'était tout simplement fantastique ! Nous n'avons rencontré aucun problème, il n'y a eu aucun accident et l'organisation a bien marché. »

Le fait qu'une partie de la phase de sélection se soit passée à Morges a particulièrement plu aux raiders. Et la population a eu ainsi l'occasion d'être aux premières loges. ■



## 2'000 hommes pour assurer un déroulement sans heurts

Les participants n'ont pas été les seuls dont on a exigé le maximum. Pour assurer un déroulement sans heurts de la compétition, une troupe d'appui forte de 2'000 hommes, dirigée par 80 officiers supérieurs, a été mise à pied d'œuvre. Les chiffres suivants illustrent l'ampleur des frais engagés : 866 vélos, 800 appareils radio, 3'400 magasins pour le fusil d'assaut 90, 700 tonnes de véhicules blindés et 4 Super Puma ont été nécessaires. À cela il faut encore ajouter l'incertitude qui a régné longtemps quant à l'utilisation des hélicoptères : « Nous n'avons obtenu l'autorisation de vol qu'une heure avant la manifestation », explique le major EMG Pierre-Yves Franzetti. Finalement, tout s'est bien déroulé et un bilan

### Swiss Raid Commando

#### Pays ayant participé au 2007

Allemagne	Grande-Bretagne
Autriche	Grèce
Belgique	Italie
Chypre	Norvège
Espagne	Pays-Bas
Estonie	Suède
Finlande	Suisse
France	USA

#### Passé et futur

Le premier SRC a eu lieu en 1986 à l'initiative de la Société neuchâteloise des officiers. Entre 1997 et 2003, la division de campagne 2, puis la formation d'application de l'infanterie, ont été responsables de l'organisation. Depuis, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) soutient également le SRC.

La prochaine édition aura lieu en 2009 dans la région du Chablais. Et le com org comptera pour la première fois également des officiers français.



[www.src.ch](http://www.src.ch)

Fanfare de l'Armée suisse

# Un orchestre d'excellence fête ses 50 ans



*La Fanfare de l'Armée suisse en 1969 au Neufeld, à Berne.*

**La Fanfare de l'Armée suisse est cinquantenaire ! Un anniversaire que les musiciens militaires ont fêté en septembre en marge du World Band Festival au Centre de la culture et des congrès de Lucerne (KKL). C'était naturellement aussi une occasion suffisante d'éditer un coffret de trois CDs contenant les danses, marches et chansons préférées du public. ARMEE actualités propose une rétrospective de ces 50 ans riches en événements et un aperçu des futurs moments forts de la Fanfare de l'Armée suisse.**

Texte et photos : Centre de compétences de la musique militaire à Berne

Si la musique militaire suisse est aussi ancienne que son armée, la Fanfare de l'Armée suisse fête, cette année, ses 50 ans. En 1957, l'adjudant sous-officier Hans Honegger, l'instructeur de musique d'alors, créait la Fanfare de l'Armée suisse. Cet orchestre d'élite composé de 50 musiciens, habillés à l'époque déjà d'un uniforme de gala, a connu rapidement de grands succès tant sur le plan national qu'international. Vingt ans plus tard, l'adjudant sous-officier Albert Benz, inspecteur de la musique militaire et enseignant à la Haute École de musique de Lucerne, puis en 1988 le capitaine Josef Gnos, directeur de l'École de musique et de la fanfare de Sarnen, reprenaient la direction de la Fanfare de l'Armée suisse, élargissaient son répertoire et renforçaient ses rangs. La Fanfare de l'Armée suisse est dès lors devenue un orchestre d'instruments à vent performant qui a acquis une solide réputation internationale au moyen de nombreux concerts et enregistrements.

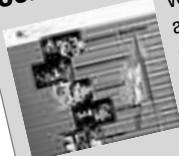
## **Diverses formations et formations partielles**

La Fanfare de l'Armée suisse a pris un nouveau virage en 1996, à l'occasion de sa réorganisation. Dans le cadre d'Armée 95, la Musique militaire suisse s'est vu octroyer son propre centre de formation à la caserne d'Aarau. Fort du principe « l'homme qu'il faut là où il faut », le colonel Robert Grob a subdivisé la Fanfare de l'Armée suisse composée alors de 215 musiciens en différents orchestres : l'Orchestre symphonique d'instruments à vent, l'Orchestre de représentation, le Swiss Army Brass Band et le Swiss Army Big Band. Les meilleurs musiciens militaires suisses ont pu y entrer et y entrent encore. Trois ans plus tard, l'Orchestre de représentation a été scindé en une formation de parade, le Marching Band, et une de concert, le Concert Band. Sous la direction du major Christoph Walter, le Swiss Army Concert Band est devenu un ensemble de musique de divertissement fort populaire. La formation de marche se produit aujourd'hui à l'étranger sous le nom de Central Band. Lors de manifestations en Suisse, elle se nomme Orchestre de représentation de la Fanfare de l'Armée suisse ; elle est placée sous la direction du capitaine Fabrice Reuse (direction musicale), du capitaine Aldo Werlen (directeur des tambours) et de l'adjudant sous-officier Philipp Rüttsche (tambour-major).

## **D'éminents chefs d'orchestre**

La grande compétence des chefs d'orchestre de ces ensembles contribue bien évidemment aussi à leur qualité. Ainsi Pepe Lienhard, musicien très apprécié des Suisses, dirige depuis 1996 le Swiss Army Big Band. Connu bien au-delà des frontières suisses, Andreas Spörri, directeur du Swiss Army Brass Band depuis sa création, vient de remettre sa baguette au major Philippe Monnerat. Les orchestres de la Fanfare de l'Armée suisse

## Commandez le coffret de CDs du jubilé !



Vous pouvez acquérir le coffret de 3 CDs «50 ans de la Fanfare de l'Armée suisse» au prix exceptionnel de 25 francs dans la boutique en ligne de la Musique militaire. Cette action est valable jusqu'au 31 décembre 2007 :

[www.militaermusik.ch](http://www.militaermusik.ch), rubrique «Shop»

collaborent également avec des chefs d'orchestre invités. C'est le cas, en particulier, pour l'Orchestre symphonique d'instruments à vent – normalement sous la direction du major Philipp Wagner – qui bénéficie du savoir-faire musical de nombreux chefs d'orchestre suisses et étrangers, tels que Jan Cober (NL), Douglas Bostock (GB) ou encore Philippe Bach (CH).

### Grande renommée, également hors de nos frontières

En 1998, l'Orchestre de représentation était invité aux premières rencontres musicales internationales de Hanovre, Saint-Pétersbourg et Helsinki. « Un événement grandiose et marquant pour nos musiciens » se souvient le colonel Robert Grob, commandant de la Fanfare de l'Armée suisse. Depuis, d'autres tournées et concerts ont suivi en Suède, Finlande, France, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne et Italie. Les musiciens se sont produits plus d'une quarantaine de fois, à Londres, Kerkrade, Valence, Salt Lake City, Schladming, Tallinn et Nagoya, pour ne citer que quelques exemples.

Les formations de la Fanfare de l'Armée suisse ont atteint le haut niveau d'un orchestre d'excellence, et ce tant sur le plan national qu'international. Nos musiciens et musiciennes militaires sont – grâce à leurs concerts et projets culturels qui rencontrent beaucoup de succès – de véritables ambassadeurs d'une Suisse riche en traditions, ouverte au monde et innovatrice. C'est pour eux un grand honneur, mais aussi un défi, de pouvoir représenter notre armée au Military Tattoo 2009 d'Edimbourg en Écosse. ■

### Dates de concerts pour 2008

#### Swiss Army Concert Band, sous la direction du major Christoph Walter :

23.05.08	Swiss Bands en concert au KKL de Lucerne
24.05.08	Swiss Bands en concert au Centre des congrès de Zurich
31.05.08	Swiss Bands en concert au Casino de Bâle
01.06.08	Swiss Bands en concert au Kursaal de Berne
06.–10.07.08	Mid Europe à Schladming (A)
12.07.08	Jungfrau Music Festival d'Interlaken
30.09.08	World Band Festival au KKL de Lucerne

#### Central Band, sous la direction du capitaine Fabrice Reuse :

12.–19.07.08	Tattoo de Bâle
20.–28.09.08	Tattoo de Rotterdam

#### Swiss Army Brass Band, sous la direction du major Philippe Monnerat :

05.–06.09.08	Big Band Festival de Dietikon
--------------	-------------------------------

#### Swiss Army Big Band, sous la direction de

#### l'officier spécialiste Pepe Lienhard :

13.09.08	Big Band Festival de Dietikon
----------	-------------------------------

[www.militaermusik.ch](http://www.militaermusik.ch)



Enthousiasme à travers les rues de Saint-Pétersbourg : l'Orchestre de représentation, en 1999 en Russie.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Armée suisse

